





05

Future
mairie



15

Commémoration



12

Journée du
patrimoine

SOMMAIRE

Proche de vous	4
Solidarité	8
Vie locale	11
Mémoire combattante	15
Anniversaire	16
Enfance & jeunesse	17
Bien vivre ensemble	19
Portraits	20
Associations	24
Noces d'or	25
État civil	28
Recensement	30
Notre Agglo	31
Patrimoine	32
La Science au quotidien	37
C'est l'hiver	38
2022 en images	39
Agenda	40

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

PRÉSIDENTE :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :

Malika PELLEVAT

CONCEPTION GRAPHIQUE

VISUEL DE COUVERTURE :

©Mairie de Vétraz-Monthoux

MISE EN PAGE :

Agence BeVerb

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux,

©Pixabay, ©Adobe Stock

©Marc Fries, ©SlySly sport

TIRAGE : 5500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : 2nd semestre 2022

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.

MOT DU MAIRE



CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

Nous voici arrivés aux fêtes de fin d'année. La 3^e édition de notre Marché de Noël a renouvelé son succès pour le bonheur des familles et je me réjouis, avec toute mon équipe municipale et nos services, d'apporter à notre population, un peu de bonheur, de joie et même de rêve.

Quelle chance de pouvoir

revivre « normalement » ces rencontres citoyennes.

La sobriété reste de rigueur et les illuminations seront donc, cette année, adaptées à l'enjeu d'économie d'énergie, sans pour autant oublier cette période festive, si importante pour la plupart d'entre nous.

D'un côté, nous pouvons nous réjouir d'une belle et douce arrière-saison, qui nous a permis de limiter l'impact des augmentations de la facture énergétique, dans vos foyers et dans nos équipements publics, d'un autre côté, cette évolution climatique, qui a tendance à supprimer depuis des années le rythme régulier des saisons et à perturber notre agriculture, la nature, nos habitudes, nous questionne et nous invite à agir avec discernement pour préserver notre patrimoine naturel et en assurer la meilleure transmission possible aux générations futures. Tous ces petits gestes, ces décisions, auront un impact, si nous les appliquons toutes et tous quotidiennement.

QUELLE POPULATION EN 2023 ?

Le recensement général de la population débutera janvier 2023. Il est important de bien connaître nos données pour adapter nos politiques publiques, anticiper les besoins des habitants en matière d'équipements et de services et optimiser les aides de l'ÉTAT. J'invite donc tous nos concitoyens à bien effectuer ces démarches et à réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Quelques places restent encore vacantes pour des agents recenseurs, votre aide sera précieuse et très appréciée (candidature à adresser dès que possible au service population, mission rémunérée).

UNE COMMUNE PROPRE, CELA NOUS CONCERNE TOUS !

Force est de constater que certains usagers confondent encore les Points d'Apport Volontaire (PAV) avec des déchetteries. Plusieurs déchetteries gratuites pour la population existent pourtant dans notre agglomération, l'une d'entre elles est même située à VETRAZ-MONTHOUX. Les PAV, que l'on trouve sur les espaces publics de la commune ou en pied d'immeuble, sont destinés au tri des déchets du grand public ou des habitants des copropriétés concernées, vos encombrants ou vos cartons n'y ont pas leur place. Mes services ont reçu des consignes pour faire respecter ces règles, avec, au besoin, des sanctions à la clef, qui seront, je l'espère, dissuasives pour les contrevenants.

En 2023, les services d'Annemasse Agglomération distribueront gratuitement des containers jaunes pour le tri sélectif, des actions de sensibilisation de la population seront également menées. C'est une avancée importante pour notre commune et ces nouvelles mesures devraient sensiblement améliorer la qualité de notre environnement.

NOS PROJETS AVANCENT BIEN

► Le permis de construire du **groupe scolaire du centre-bourg** va prochainement être délivré (livraison toujours prévue pour la rentrée 2024).

► **La dynamisation du centre-bourg** a été présentée en octobre à la population qui est venue nombreuse échanger avec nous sur ce projet, preuve que l'attente est importante. Près de 1000 m² de surfaces commerciales de proximité seront livrés avant la fin de ce mandat. Quelques candidats, dont des Vétraziens, ont d'ores et déjà manifesté leur intention de s'installer. Nous attendons d'autres candidatures et je reste confiant dans la réussite de ce projet. Il apportera un vrai service à nos habitants et consolidera l'activité de nos commerçants, tout en offrant des espaces publics repensés, plus des stationnements pour les commerces, une circulation plus apaisée et sécurisée à l'approche des « espaces clefs » du centre-bourg (commerces, pôle santé, groupe scolaire, mairie...).

► **La future mairie à Bas-Monthoux**, déjà hors d'eau hors d'air, devrait être livrée cet été.

► Les transports publics seront réorganisés avant la fin 2023, avec la ligne 8 et une nouvelle ligne 9, avec des cadencements annoncés de 25' à 30', qui seront déployés sur notre commune probablement avec des bus électriques.

► **Le réseau de chaleur en géothermie** sera porté par le SYANE, qui s'occupe déjà de notre éclairage communal, le Conseil Municipal de novembre ayant décidé de ce transfert de compétence, protégeant ainsi notre capacité d'investissement.

VETRAZ-MONTHOUX, CANDIDATE TERRE DE JEUX 2024 !

J'ai souhaité que 2023 soit marquée par une politique sportive ambitieuse, c'est la raison pour laquelle 3 mesures phares seront lancées :

► La **candidature Terre de Jeux 2024** pour que nos clubs sportifs, notre population, puissent profiter localement de la dynamique des jeux olympiques 2024 organisés par la France.

► Un **centre sportif** repensé avec l'ambition de transformer le stade de football en un véritable complexe sportif ouvert aux sports Outdoor. Nous choisirons en janvier le maître d'œuvre qui nous permettra, en priorité, de positionner le terrain synthétique homologué tant attendu dont les crédits sont d'ores et déjà inscrits au budget. L'objectif est de démarrer les travaux en 2023. La seconde phase verra la création d'une tribune avec de nouveaux vestiaires, espaces de stockages, un parking redimensionné mais aussi d'autres équipements sportifs qui sont d'ores et déjà à l'étude.

► La **Fête du Sport**, un événement mobilisant les différents clubs sportifs et les écoles de la commune pour une journée festive autour du Sport.

Voilà un projet ambitieux pour notre commune et nos habitants. En attendant, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et me réjouis de vous retrouver le 19 janvier prochain pour la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire, en présentiel cette fois, qui me permettra notamment de mettre à l'honneur nos talents vétraziens. Bonne et heureuse année 2023 !

Patrick ANTOINE

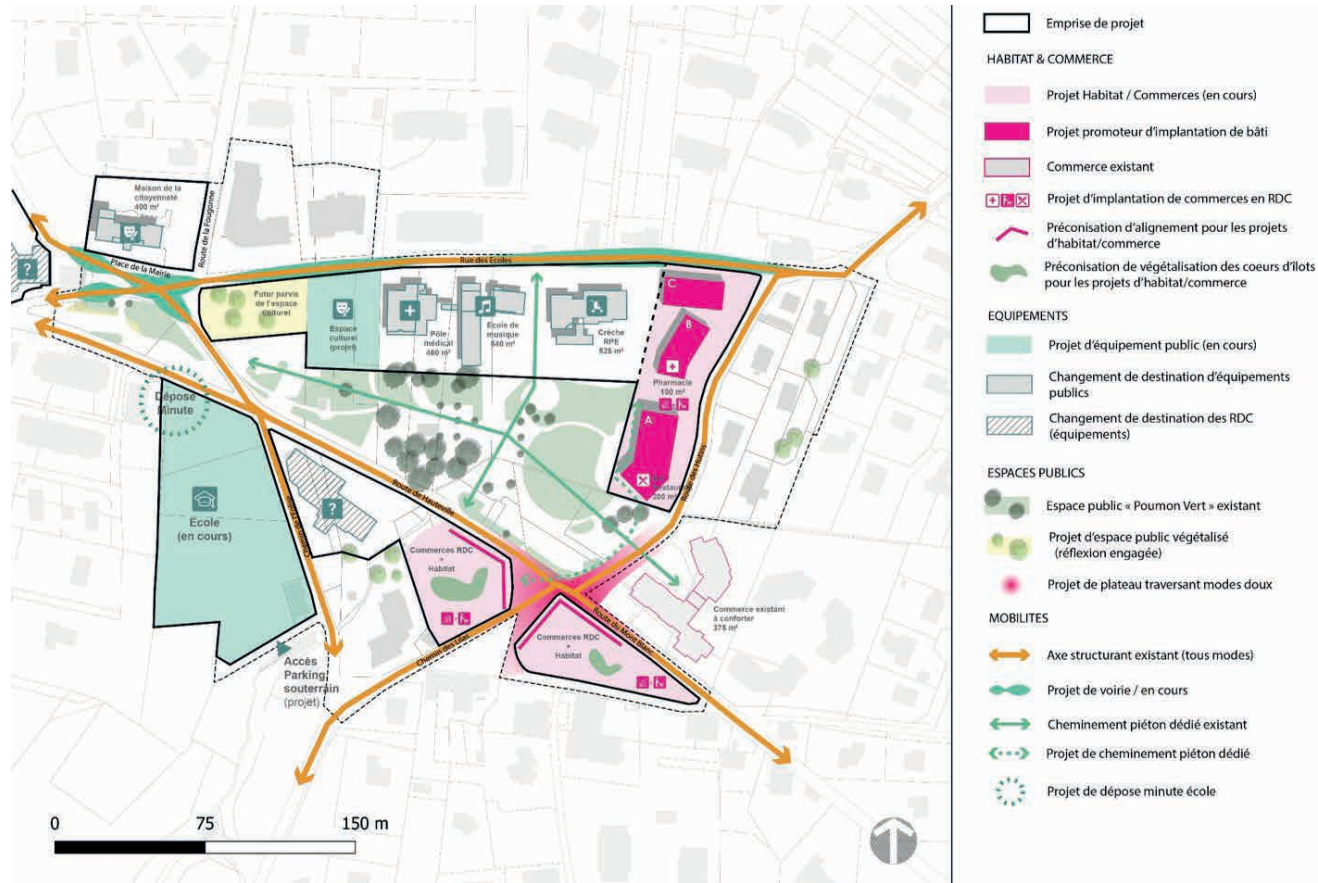
Maire de VETRAZ-MONTHOUX

Vice-Président d'Annemasse Agglomération

Président des Monts de Genève

DYNAMISATION DU CENTRE-BOURG : 150 PERSONNES À LA RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 27 octobre dernier, Monsieur le Maire et son équipe ont proposé une réunion publique afin de présenter au plus grand nombre le projet de dynamisation du centre-bourg.



Environ 150 personnes étaient présentes. Elles ont pu découvrir le diagnostic réalisé par le bureau d'études Citadia, puis les enjeux et les opportunités de développement et enfin la stratégie d'intervention retenue.

Ce projet de dynamisation va modifier en profondeur le centre-bourg, en lui apportant de nouvelles fonctions commerciales et de nouveaux équipements, en redessinant et en confortant les divers espaces publics (espaces verts, mobilités...).

Sont prévus à court et moyen terme :

- ▶ Plus de 800 m² de nouvelles surfaces commerciales,
- ▶ Un nouveau groupe scolaire de 20 classes doté d'un parking souterrain de 100 places,
- ▶ Un pôle petite-enfance regroupant une crèche redimensionnée, le relais petite-enfance et l'espace parentalité,
- ▶ Un espace médical de 460 m²,
- ▶ Une maison de la citoyenneté en lieu et place de l'actuelle mairie,
- ▶ Une desserte en transport public renforcée,
- ▶ Des carrefours et des voies réaménagées pour des circulations apaisées,
- ▶ Un réseau de chaleur géothermique et des surfaces photovoltaïques pour alimenter les équipements municipaux et certains nouveaux logements avec des énergies renouvelables, compétitives et maîtrisées,
- ▶ L'étude de la construction d'un espace culturel.

VISITE DU CHANTIER DE LA FUTURE MAIRIE



Samedi 8 octobre dernier, à l'invitation du Maire Patrick ANTOINE, les conseillers municipaux ont visité le chantier de la future mairie, chemin des Érables. Guidés par l'architecte Olivier POULET (Atelier NBO Architectes Associés), ils ont pu mesurer l'avancement des travaux qui permettra de regrouper, dans le courant du second semestre 2023, l'ensemble des services administratifs et technico-administratifs en un même lieu.

La future mairie proposera près de 1 400 m² de surface de bureaux (contre 526 m² avant travaux). Une pompe à chaleur géothermique assurera les besoins annuels de chauffage du bâtiment (rafraîchissement par « géocooling » l'été) et un espace paysager sera mis en valeur autour de l'étang existant.

Esquisse de l'entrée de la future mairie.



Le Conseil Municipal au féminin «sur le pont» !

OBJECTIFS POUR 2023



Un nouveau site Internet



Transmission devoir de mémoire aux jeunes



Mise en place d'un document d'accueil des nouveaux arrivants



Créer une bibliothèque de photos au service des habitants



Une application sur smartphone de Gestion de la Relation avec les Citoyens (GRC)



LE MAG :
« Guy LAMBELET, depuis quand donnez-vous de votre temps pour la collectivité ? »

Guy LAMBELET (GL) : « La volonté de m'engager localement date de 1995. Ce qui m'a permis de travailler aux côtés de 3 Maires, soit 3 façons différentes d'appréhender la commune et le management des équipes. Après une coupure de quelques années, la sollicitation de Patrick ANTOINE que je connais de longue date, m'a donné envie de repartir avec la nouvelle équipe et de mettre mon expérience au service des Vétraziens ».

LE MAG : « Pourquoi avez-vous accepté de prendre la délégation Communication ? »

GL : « La proposition du Maire de superviser le service Communication m'a convaincu car j'ai à cœur de renforcer le lien entre les citoyens et l'équipe municipale, de valoriser ses actions et les services offerts par la ville, mais aussi de maintenir et améliorer l'attraction déjà existante de Vétraz-Monthoux, "entre ville et campagne". Je mets un point d'honneur à être proche de tous les habitants ; j'aime la spontanéité et la convivialité ; cette fonction correspond je crois à ma personnalité bienveillante. »

LE MAG : « Comment vous organisez-vous ? »

GL : « La communication est directement liée au Maire et à la politique qu'il souhaite mettre en place. À travers la



[INTERVIEW]

GUY LAMBELET,

Adjoint au Maire, délégué à la Communication et aux Cérémonies

« À travers la communication, nous accompagnons les projets des élus et la vie de la cité. »

communication, nous accompagnons les projets des élus et la vie de la cité. J'apprécie accueillir comme il se doit les différents partenaires, intervenants de la vie associative, socioculturelle, artisanale ou professionnelle sans pour autant marquer exagérément ma présence. J'observe, je me renseigne, j'enquête parfois pour mieux me rendre compte. J'essaye avec mon équipe de transmettre l'information qu'elle soit écrite ou orale, le plus fidèlement possible. »

LE MAG : « Quelles sont votre ligne directrice et votre mission ? »

GL : « Ma ligne de conduite tend à répondre à cette interrogation : "Comment à travers la communication donner une image positive et moderne de notre commune ?" »

Une mission au poste de communication a un double objectif :

- ▶ informer les administrés des événements municipaux, des réalisations engagées et des projets...
- ▶ sensibiliser et intéresser les Vétraziens à la vie locale, les inciter à y participer, accroître ainsi la pérennité voire le développement de nombreux secteurs pour que notre commune vive et reste active. »

LE MAG : « Quels sont les outils mis en place ? »

GL : « Nous avons des supports traditionnels comme le magazine trimestriel "Proche de Vous" qui reste un vecteur de communication usuel qui fixe les choses sur le papier et aussi un réseau d'affichage, des dépliants... Le magazine nécessite un travail préparatoire conséquent en amont de chaque parution. Nous avons aussi des projets à très court terme :

- ▶ publier un document d'accueil pour faciliter les échanges avec les nouveaux habitants ;
- ▶ renouveler notre site internet vieillissant ;
- ▶ moderniser les panneaux lumineux d'information.

LE MAG : « Pouvez-vous dire quelques mots sur votre délégation aux Cérémonies officielles ? »

GL : « Hormis les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre qui ont une importance incontournable, différentes réunions locales viennent rythmer notre vie

d'élus. Nous accueillons toujours avec plaisir diverses personnalités mises à l'honneur pour leur parcours ou leur réussite. Nous préparons actuellement la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le jeudi 19 janvier... une première sous ce mandat perturbé par la Covid. Je souhaite disposer dès ce printemps du document d'accueil à remettre aux nouveaux habitants pour leur souhaiter la bienvenue et mettre également à profit un événement festif pour leur présenter notre commune.

Ma nomination de correspondant défense me permet d'avoir un lien privilégié entre les citoyens et le monde de la défense et plus précisément aujourd'hui dans le contexte d'anniversaire de la présence du 27^e BCA d'Annecy ; vous trouverez dans le magazine un article illustrant ce sujet. Mon rôle consiste à faire vivre le devoir de mémoire, à établir une relation solide avec les anciens combattants et à encourager le soutien de toutes les bonnes volontés et de la jeunesse en particulier. »

LE MAG : « Avez-vous quelque chose à rajouter ? »

GL : « L'occasion m'est donnée d'adresser mes remerciements aux différents services de la fonction territoriale, au service communication, au cabinet du maire, à la commission communication composée d'élus pour leur collaboration et leur motivation au quotidien... »



« Je vous propose de découvrir pages 32 à 35 quelques faits qui rappellent le passé historique de ce lieu. »

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE : UNE COLOC PARTICULIÈRE !



Grâce au service de cohabitation intergénérationnelle de la Maison de l'Habitat (auquel la commune de Vétraz-Monthoux s'est associée), une collocation d'un genre nouveau a été mise en place à Vétraz-Monthoux. Marie-Andrée et Bruno Quadrio, retraités, partagent leur logement avec Louison Moyne, étudiant en licence professionnelle agroécologie et transition en territoire de montagne depuis un mois. Tous semblent ravis de cette cohabitation. Habitué à héberger de la famille ou des amis pour de longues durées, le couple est ravi de retrouver de la compagnie et de l'aide pour des tâches du quotidien, comme le passage de la tondeuse ou le ramassage des feuilles mortes. Pour Louison, c'est le fait de vivre ensemble, ce qui lui rappelle ses précédentes collocations, mais aussi un loyer abordable qui l'a conduit sur la piste de la cohabitation intergénérationnelle.

« Il ne faut pas avoir peur de franchir le pas, c'est cadré » tient à préciser Marie-Andrée qui nous explique que chacun a le droit à son intimité; et, même s'ils prennent souvent leur repas ensemble, cela n'a rien de systématique. Le contrat leur a semblé très pratique et précis puisqu'il prévoit le

fait d'officialiser le recours à certains services de la part du jeune mais protège également des abus, notamment grâce à l'appel possible d'un médiateur en cas de conflit. Pour nos colocataires le médiateur ne semble pas nécessaire, ils sont très contents et le couple de retraités imagine réitérer l'expérience une fois Louison parti en fin d'année scolaire. Lorsque nous demandons à Marie-Andrée et Bruno ce qu'ils veulent transmettre aux lecteurs, ils nous disent « pour les hébergeurs c'est une très belle expérience et à notre âge c'est aussi une façon de consolider notre maintien à domicile ». Cette cohabitation semble être du gagnant-gagnant, elle permet à la fois un logement peu coûteux, de la compagnie et une aide pour les tâches quotidiennes.



Pour plus de renseignements et vous faire accompagner dans votre projet de cohabitation intergénérationnelle, contactez la Maison de l'Habitat :

04 50 87 99 90

15, avenue Émile Zola à Annemasse

www.annemasse-agglo.fr/actions-et-projets/se-loger/maison-habitat



ENCORE ET TOUJOURS DE BONS MOMENTS

Les habitants de la Résidence seniors cultivent l'art de bien vivre ensemble.

La vie de nos seniors à la Résidence de la Fougonne est chaque jour ponctuée d'instant de convivialité. Une fois par mois l'un d'entre eux invite tous les résidents à déjeuner dans la salle commune, dernier rendez-vous en date, le lundi 7 novembre. L'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants, de rencontrer ses voisins et de planifier d'autres activités ensemble.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le cabinet du docteur Pasca, auparavant situé au 56 route de Collonges a déménagé. Depuis le jeudi 3 novembre, retrouvez le cabinet au 1 route des écoles, Résidence de la Fougonne. Les prises de rendez-vous sont disponibles sur la plateforme Doctolib.

Pour rappel, le stationnement est gratuit au Centre-Bourg mais la durée est limitée sur certains parkings. Des disques bleus sont disponibles en mairie.



ESCAPADE GOURMANDE POUR LES AFN DE VETRAZ

Ce jeudi 25 août 35 adhérents des AFN et épouses accompagnés de leur président Jean ROGUET ont pris place à bord du bus pour rejoindre SCIEZ au bord du lac Léman. C'est dans la joie et la bonne humeur que tout le monde a apprécié le déjeuner filets de perches servi en terrasse.

JOURNÉE POUR LES PERSONNES ÂGÉES : À CHACUN SA FLEUR !

Profitant de la journée internationale pour les personnes âgées qui se tient chaque 1^{er} octobre, la Coopération Locale de Lutte contre l'isolement, dont Vétraz-Monthoux est l'un des membres les plus actifs, a initié cette année l'action « A chacun sa fleur ! ».



L'accueil de loisirs municipal et l'école Françoise-Dolto ont participé à cette action, en prenant le soin de confectionner plusieurs centaines de fleurs en papier. Ces magnifiques fleurs réalisées avec amour ont été distribuées dans la galerie du centre commercial Shopping Étrembières le samedi 1^{er} octobre : une fleur offerte aux clients de la galerie afin de leur permettre de l'offrir eux-mêmes à une personne de leur entourage, de leur voisinage...

L'objectif de l'opération est double :

- ▶ Mettre un coup de projecteur sur la question de l'isolement qui touche au premier chef les plus âgés,
- ▶ Donner la possibilité de lier contact – grâce à une fleur – avec le voisin ou la vieille dame que je vois tous les jours à sa fenêtre et qui, tout compte fait, sont peut-être plus isolés que je ne le pense.

Installés dans la galerie du centre commercial, les membres de la Coopération ont offert plus de 600 fleurs aux clients !



À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT :

le film de la Coopération « LES CRAIES D'UNION » sur Youtube, dont le slogan résume bien l'esprit de cette initiative : *Contre l'isolement, on a tous un peu la solution!*



REMISE DES TROPHÉES ÉCUREUIL

La Haute-Savoie est une réelle pépinière de jeunes sportifs prometteurs, nous en avons eu un aperçu le vendredi 28 octobre.

Depuis de nombreuses années, une fois dans la saison, la Caisse d'Épargne, décerne le Trophée Écureuil aux sportifs et dirigeants méritants, du département, afin d'encourager le sport amateur et les remercier pour leurs dévouements et l'état d'esprit qui les anime. Nous avons été heureux d'accueillir pour la première fois cette cérémonie dans la commune. Bernard Couty président de la Commission du CDJSEA Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de Haute-Savoie et Marc Sidorenko, animateur de cette soirée, ont dressé le palmarès de chaque récipiendaire.



légende>

ONT ÉTÉ MIS À L'HONNEUR :



CHLOÉ BENED
en Biathlon
Ski Club Chablais Nordic



MARIE THOMAS COUTURAUD
en Saut à ski
au ski club de Vougy-Marnaz



PAUL FONTAINE
en Biathlon
au ski club du Grand Bornand



ANTOINE AZZOLIN
en Ski alpin
au ski club de Megève

Le « Super Trophée » a été remis cette année à Annemasse Sports Handicap.



BIENVENUE CHEZ VOUS

Le soleil était au rendez-vous cette année, vous avez été nombreux à partir à la découverte de notre patrimoine communal.

Cet événement est l'occasion de découvrir les lieux et monuments historiques ou institutionnels de Vétraz-Monthoux. Plusieurs visites guidées étaient proposées tout au long de la journée :

- ▶ Le centre technique municipal
- ▶ La ferme de Corly
- ▶ Le laboratoire de chocolat « La Chocolline »
- ▶ Les poulaillers mobiles chez « Quoi de n'œufs »

Des sessions musicales ont été jouées dans la Chapelle du Haut-Monthoux par le Duo Violon - Guitare avec Élisabeth Ossola et Daniel Virefleau, puis sur le parvis l'église par Vétraz Musique.

Cette année, après quelques travaux réalisés par nos services, la crypte de la Chapelle a pu être ouverte au public, l'opportunité de faire un réel bond dans le passé de ce lieu chargé d'histoire.

Côté « petits aventuriers » une chasse aux trésors a ponctué le parcours des visites, d'environ 5 km. Munis de leur carnet d'aventure, les enfants sont partis à la recherche de la « Recette perdue ». Les indices semés leur ont dévoilé les ingrédients de la recette du pain perdu au chocolat. Nous espérons qu'ils ont testé la recette en rentrant chez eux.

Comme toujours, les associations communales étaient à nos côtés et nous les en remercions :

- ▶ Les Amis du Four ont cuit 220 pains ;
- ▶ La Farand'iole et ses démonstrations de danses ;
- ▶ Le Tour des Mémères proposait des baptêmes en véhicules anciens et assurait le service petite restauration et buvette.



Merci!

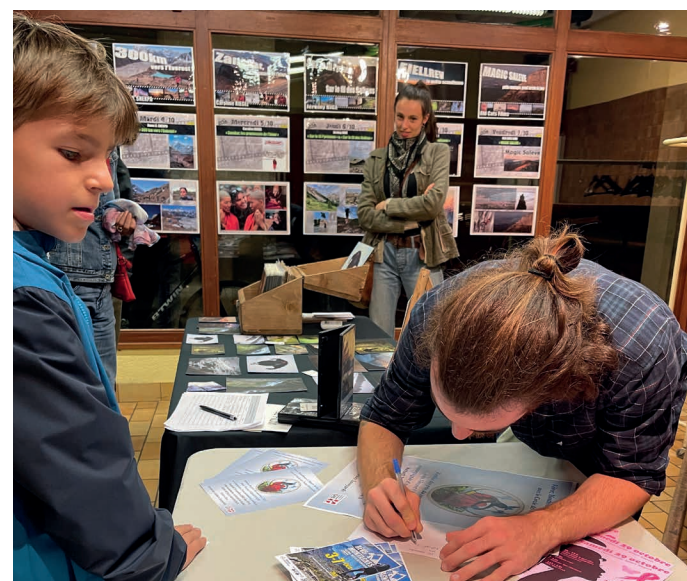
...à tous les bénévoles et intervenants de leur présence, d'avoir partagé leurs passions et savoir-faire, rendez-vous l'année prochaine !



VÉTRAZ-MONTHOUX FAIT SON FESTIVAL!

12^e édition du Festival du Cinéma de Montagne « Rêve de Montagnes » s'est tenue du 3 au 7 octobre 2022

« Rêve de Montagnes », depuis 11 ans, se consacre exclusivement aux films sur la montagne dans sa totalité : entre films animaliers, exploits d'alpinistes hors-norme, escalades ou ascensions de sommets mythiques ; la montagne sous tous ses aspects. Afin que la montagne soit accessible au plus grand nombre, « Rêve de Montagnes » est, depuis sa création, un festival gratuit et ouvert à tous.



Cette année, vous avez pu voyager des Pyrénées à l'Everest, en passant par le Salève, avec des aventuriers novices et expérimentés :

- ▶ « Via Alpina, récit d'une odyssée » de Pierre BLIVET ;
- ▶ « 300 km vers l'Everest » de Dawa Dachhiri SHERPA ;
- ▶ « Zanskar, les promesses de l'hiver » de Caroline RIEGEL ;
- ▶ « Sur le fil des Balkans » et « Sur le fil Pyrénéen » de Jérémy BIGE ;
- ▶ « Fjellrev la quête scandinave » de Baptiste DETURCHE ;
- ▶ « Magic Salève » de Old Cats Films.



UNE JOURNÉE SOUS LE SIGNE DU BIEN-ÊTRE

L'opération Octobre Rose, a pour but de sensibiliser et de mobiliser le grand public contre le cancer du sein qui reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde.

À l'occasion de l'opération nationale Octobre Rose, la commune a organisé son premier salon « Féminin & bien être » le samedi 29 octobre dans la maison communale. Au programme de cette matinée, de la détente avec du reiki, du yoga, de la kinésiologie, de la photothérapie et bien d'autres techniques pour être à l'écoute de soi. Des stands de prêt à porter, d'artisanat, de chocolats, de biscuits étaient aussi présents. À 10h00 une séance découverte du yoga était animée par l'association Source Essence puis à 11h00 une initiation à la technique du « son vibratoire » proposée par Marc Démolis.

Une vingtaine d'exposants ont répondu présents à cette première édition. À leurs côtés, des associations locales de prévention étaient également au rendez-vous : Les Fées Roses du CHAL, HOPE, les Marmottes du 74 et le comité de dépistage 74. L'exposition « Cicatrices » réalisée par l'association HOPE, basée aux écuries du château de Neydens à Saint-Cergues, se découvrait. Des portraits de femmes, photographiées par Emmanuel Berrod, accompagnés de leur témoignage écrit, retranscrits suite à un atelier d'écriture. Une autre façon d'évoquer puis de transcender la maladie ; un moyen artistique de traduire la beauté et la renaissance.

L'association vétrazienne le Tour des Mémères assurait la buvette puis dès 11h00 Madame R. et sa cuisine Bio & Sauvage (présente sur notre marché hebdomadaire du mardi) ont régalié nos papilles. À n'en pas douter, il y aura une seconde édition l'année prochaine.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Depuis 2012, le 11 novembre est également une journée d'hommage à tous les morts pour la France.

Ce vendredi 11 novembre, dans la douceur automnale, nous étions nombreux autour du monument aux morts, pour commémorer la 104^e signature de l'armistice du 11 novembre 1918, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale.

Lors de la messe, qui a précédé la cérémonie, le nouveau drapeau de la Section a été béni puis remis officiellement au porte-drapeau au monument, par Monsieur le Maire.

Cette année, l'UNC 74 (Union Nationale des Combattants) – section de Vétraz-Monthoux, présidée par Jean Roguet, a remis deux médailles :

- ▶ Une Médaille de la Défense nationale à Jean BURNIER
- ▶ La Croix du Combattant à André BRIFFOD

Les enfants de l'école Françoise-Dolto ont lu le « Communiqué du grand quartier général de l'armée française en date du 11 novembre 1918 » et une lettre de poilu. Puis, ils ont accompagné l'Harmonie Municipale de leurs chants, tout au long de la cérémonie. Cet événement, placé sous le signe du recueillement et du souvenir, fait partie de notre « Devoir de Mémoire », pour les femmes et les hommes qui se sont dévoués pour défendre notre liberté.



De gauche à droite : le Maire, le Président des Anciens combattants, les récipiendaires, le porte-drapeau.



Les élèves de l'école Françoise-Dolto.

REJOIGNEZ LA SECTION VÉTRAZIENNE DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS 74 (UNC 74)



La section vétrazienne de l'UNC 74 s'est vue remettre son nouveau drapeau le 11 novembre dernier. Béni par le Père Dieudonné NSENGIMANA le jour même, les Anciens Combattants ont pu arborer leur nouvel étendard pour la cérémonie commémorative.

L'UNC 74 section Vétraz-Monthoux est affiliée à l'UNC 74. Cette dernière regroupe sur l'ensemble du département 5400 adhérents répartis dans 115 sections locales dont l'esprit et l'action reposent sur une volonté d'union, de solidarité et de citoyenneté.

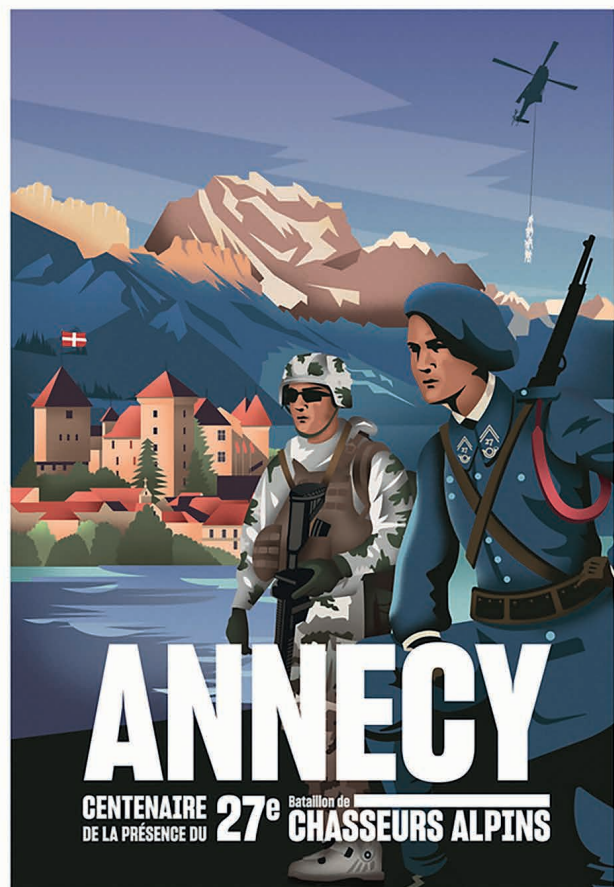
Comme tient à l'affirmer Jean ROGUET, le Président de la section vétrazienne : « Notre but est de rassembler toutes les personnes, civiles ou militaires, participant ou ayant participé à la défense de la France, sans avoir pour autant été engagées dans une opération militaire. Nous voulons perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France. C'est ainsi que nous invitons les nouveaux habitants à nous rejoindre. »

i Jean ROGUET
17 chemin des Pervenches
04 50 37 33 17 ou 06 62 42 33 17

[HOMMAGE]

1922-2022 : CENTENAIRE DU 27^e BCA EN HAUTE-SAVOIE

« Le centenaire de l'arrivée de notre bataillon à Annecy en 1922 doit nous donner la force et le courage de poursuivre ce que d'autres ont fait avant nous et d'entretenir l'esprit qui a fait ces grandes choses. »



UN CENTENAIRE POUR QUOI FAIRE ?

Parce qu'il faut que demeure quelque part ce dont on a vécu, la garnison est pour un bataillon une mère autant qu'une muse qui garde et inspire le soldat. Cette « quantité de terre où un peuple ne meurt pas » l'enracine et lui donne la force de se battre pour son Pays tout entier. Ainsi en 1922, Annecy est devenue la garnison tutélaire du 27^e BCA. Après avoir perpétué l'esprit Chasseur de la Sidi-Brahim lors de la Grande Guerre, dans les Vosges et sur l'Aisne, c'est depuis la capitale de Haute-Savoie que les chasseurs alpins du 27 purtent porter l'héroïsme d'une histoire qui ne l'a jamais abandonné : Chemin des Dames une nouvelle fois, puis Glières. Plus près encore l'Algérie, le Liban, la Yougoslavie, la Côte d'Ivoire ou l'Afghanistan. Aujourd'hui, le Sahel et l'Europe de l'Est.

À travers cette Histoire, nous percevons sensiblement la nécessité de commémorer cette date d'implantation du 27^e BCA en Haute-Savoie ; nous sentons que le lien entre cette ville et le bataillon relève d'une fierté unificatrice, d'une proximité affective qui transcende l'action des chasseurs alpins du 27.

Ainsi, Le centenaire de l'arrivée de notre bataillon à Annecy en 1922 doit nous donner la force et le courage de poursuivre ce que d'autres ont fait avant nous et d'entretenir l'esprit qui a fait ces grandes choses.

Voici le message qui doit souffler sur les commémorations qui rendront hommage à ce lien indéfectible entre un territoire et son bataillon. L'oublier c'est renoncer à notre Histoire, c'est renoncer à ce que nous sommes.

Bonne fête à tous !!!
Colonel Vincent Minguet

i Quartier Tom Morel
8 avenue du Capitaine Anjot,
Cran Gevirer 74960 ANNECY
centenaire27bca@gmail.com

CLASSE DANS LA NATURE

Ce projet a vu le jour lors de la rentrée scolaire. Il concerne une classe de CP de l'école Françoise-Dolto et son enseignante Caroline Janin ; les élèves et leur professeure ont investi un terrain communal à proximité de la voie verte à Bas-Monthoux – voir le magazine municipal n°9 Automne 2022 pour le premier article de ce sujet.



PREMIÈRE SORTIE, PREMIÈRES IMPRESSIONS

Ça y est, nous sommes début octobre, synonyme de première séance automnale de classe en nature ! (ndlr : pour la classe de CP de Caroline Janin, école Françoise-Dolto).

Grâce au très bon accueil des familles et leur investissement dans ce projet, ce sont des élèves fort bien équipés et motivés à l'idée de travailler dans la forêt qui arrivent à l'école ce jeudi matin. C'est donc à pied que nous nous rendons dans notre coin de nature. Sur le chemin, les élèves chantent, discutent, observent, dans la joie collective. Entre excitation et inquiétude (allons-nous rencontrer des bêtes : araignées, loup ?),

tous font preuve d'une réelle curiosité face à cette nouveauté.

Arrivés sur place, nous nous installons et découvrons « la classe ». Nous prenons le temps d'observer la nature qui nous entoure : écureuils et rouge-gorge viennent nous saluer à la plus grande joie de tous. L'espace est juste assez vaste pour avoir ce sentiment de liberté lors de l'exploration du bois.

Les élèves cherchent à reconnaître les arbres grâce à leurs feuilles et se jettent littéralement sur les livres apportés pour valider leurs trouvailles. Ils révisent les sons de la langue française avec les



éléments trouvés en forêt, courent et coopèrent lors du jeu collectif, écoutent une histoire, chantent une chanson. Fin d'une matinée d'apprentissages jugée trop courte mais il est déjà l'heure de rentrer.

Après trois séances effectuées en extérieur, qu'il fasse doux ou qu'il pleuve, l'enthousiasme de tous est intact. Les règles de sécurité sont bien installées, les élèves prennent confiance et gagnent peu à peu en autonomie tant dans l'habillage que dans les déplacements. Nombreux sont ceux disant ressentir du bien-être à la fin de nos séances en forêt, quant à l'intérêt pour la préservation de la nature et le vivant il est déjà très présent.

C'est donc un démarrage positif, rempli de promesses pour l'entrée dans l'hiver !

Caroline JANIN et sa classe de CP



BELLE PROGRAMMATION POUR LA JEUNESSE VÉTRAZIENNE



PREMIERS PAS SUR SCÈNE

Durant les vacances d'automne, les enfants du centre de loisirs et leurs animateurs, ont joué les metteurs en scène. L'histoire raconte les aventures du Chevalier Arthur et de la sorcière Kiki. Une représentation a été donnée le vendredi 28 octobre.



PROCHAINE ESCALE : VACANCES D'HIVER !

Pour les vacances d'hiver, le centre de loisirs et le Secteur Jeunes seront ouverts du 6 au 10 février. Durant cette semaine, le Secteur Jeunes prendra la direction d'Arâches-la-Frasse pour un nouveau séjour à la montagne. Les réservations sont ouvertes jusqu'au 30 janvier via le portail famille.

Objectif du séjour :

- ▶ Favoriser le lien social entre les jeunes sur le principe du « Vivre ensemble » ;
- ▶ Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne ;
- ▶ Développer leur autonomie ;
- ▶ Découvrir notre territoire et sa richesse.

RENTRÉE SCOLAIRE 2023... ON EN PARLE DÉJÀ

Les inscriptions auront lieu du 1^{er} février au 17 mars, sur rendez-vous auprès du service Enfance Jeunesse Éducation, via le site internet.

Pièces à fournir :

- ▶ Justificatif de domicile (facture de consommation liée à l'habitation) ;
- ▶ Électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou box, quittance de loyer non manuscrite) ;
- ▶ Livret de famille ou à défaut acte de naissance de l'enfant ;
- ▶ jugement en cas de séparation ou de divorce des parents ;
- ▶ Pièce d'identité des parents ;
- ▶ Carnet de santé de l'enfant pour les vaccinations.



DÉCHETS SAUVAGES : LE COÛT DE L'ABANDON

Pour venir à bout des nuisances la commune est désormais en mesure de verbaliser, après avis des contrevenants

Le magazine du mois de juin abordait de manière pédagogique la question de l'abandon des déchets et notamment la gêne qu'ils occasionnent aux abords des points d'apport volontaire (PAV).

BIEN CONNAÎTRE LA RÉGLEMENTATION DES DÉCHETS

Il est rappelé que tout n'est pas collecté dans les bacs de tri qui seront généralisés sur le territoire de la commune courant 2023 (voir l'encart consacré au déploiement des bacs jaunes par l'agglomération dans le numéro d'octobre). Il est notamment obligatoire d'apporter en déchetterie les cartons volumineux, les déchets verts, les meubles et encombrants et les déchets faisant l'objet d'une collecte spécifique : vêtements, piles, ampoules, produits chimiques, peintures et solvants, verre non alimentaire etc.

Les précisions sur les apports en déchetterie et la localisation des déchetteries sont disponibles sur le site de l'agglomération :

www.annemasse-agglo.fr/services-et-de-marches/dechets/consignes-de-tri



À partir du mois de décembre 2022, le dépôt de déchets non conformes au règlement de collecte de l'agglomération sera verbalisé sur la commune de Vétraz-Monthoux par une amende de 4^e classe (135 €) assortie d'une deuxième amende de 2^e classe (22 €) pour non-respect d'une réglementation municipale.

LE BÉNÉFICE DU DOUTE ET DE LA BONNE FOI

Les contrevenants identifiés (à défaut, la copropriété propriétaire du PAV) seront avertis par lettre recommandée et un délai de 48 heures leur sera laissé pour procéder eux-mêmes à l'enlèvement avant verbalisation. Au-delà de ce délai, la persistance des déchets encourage l'accumulation et peut gêner la collecte des conteneurs.

En cas de récidive, ce montant sera augmenté d'une amende administrative forfaitaire, destinée à couvrir les frais d'enlèvement et de nettoyage du site, dont le montant est fixé en conseil municipal ; avec la possibilité de facturer aux frais réels l'enlèvement en cas de volume de déchets ou de coût d'élimination excessif.

Une action de sensibilisation auprès des copropriétés est en cours. Par ailleurs, la Police Municipale effectue déjà une verbalisation des véhicules dont le stationnement gêne l'enlèvement des conteneurs d'ordures, y compris sur les PAV privés accessibles à la circulation publique.



ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Le propriétaire du chien est-il responsable des dommages causés par son chien ?
La réponse est *oui*.

D'après l'article 1385 du Code civil, « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. ».

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Bon à savoir : Cette législation s'applique en l'espèce aux propriétaires de jour comme de nuit, c'est-à-dire 24h sur 24.

Un seul critère suffit pour constituer un trouble du voisinage. Les critères de l'article R1336-5 du Code de la santé publique ne sont pas cumulatifs. Ainsi, si l'aboiement du chien est intensif, répétitif ou s'il est durable, il sera constitutif d'un bruit nuisible.

Exemples d'aboiements de chien considérés comme nuisance sonore :

- ▶ Le chien aboie tous les jours (critère de répétition)
- ▶ Le chien aboie toute la journée dès que son propriétaire n'est pas là (critère de durée du bruit)
- ▶ Le chien hurle à la mort (critère d'intensité : le bruit est anormalement fort)

Ces critères permettent à une personne se sentant atteinte dans sa tranquillité d'avoir le droit de demander au propriétaire de l'animal de le faire taire.

Un signalement par téléphone auprès de nos services permet d'engager une patrouille afin de constater la nuisance et déclencher une procédure pour les aboiements intempestifs.

DANS LES FOULÉES DE JOHAN FERNANDEZ

Fernandez Johan, 43 ans, originaire de Morzine (74). Directeur d'une carrosserie à Plan les Ouates.

Je suis arrivé sur la commune il y a maintenant 24 ans. J'ai travaillé 10 ans chez mes beaux-parents (Carrosserie Deléaval) avant de partir sur Genève.

Je fais du sport depuis mon plus jeune âge (ski, tennis, foot...) En 2003, je fais mon 1^{er} marathon (New York 2003, que je referai en 2006, et en 2016), j'enchaîne avec Berlin, Amsterdam, Zurich, Milan, Genève, Barcelone...



En 2014, je commence le Trail mais j'ai besoin de plus de distance alors en 2016, je m'inscris à mon premier ultra (ultra trail du Beaujolais 102 km).

Je continue avec l'UTMB 175 km (Chamonix) en août 2021, l'Ultra Trail des Montagnes du Jura 189 km en octobre 2021 que je remporte, Ultra01 170kms en juin 2022 où je termine 2^e, de nouveau l'Ultra Trail des Montagnes du Jura en septembre 2022, que je remporte une nouvelle fois et après je m'envole pour la Réunion où je fais la diagonale des fous 165 km avec 10 200 m de dénivelé où je termine 30^e en 30h02.

J'aime ce sport qui me permet de m'évader, me ressourcer et voir des paysages à couper le souffle. Karen (ma moitié) me suit sur tous mes Ultras, jour et nuit, pour me ravitailler ainsi qu'une bande de copains, sans qui tout cela ne serait pas possible. Ils ont les bons mots pour me booster lorsque j'ai un petit coup de mou et prennent soin de moi sur les Ultras qui sont éprouvants tant physiquement que mentalement.

Je m'entraîne au feeling, je cours 4 à 5 fois par semaine. Mes terrains de jeu sont : le Salève et Vétraz-Monthoux pour mes sorties sur route. Mon objectif pour la saison 2023 : UTMB, UTMJ, Diagonale des fous...



Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour l'année 2023 !

i Pour suivre les sorties de Johan

- [f Johan Fernandez](#)
- [jo.fernandez74](#)

LA FERME DE CORLY

YAOURTS FERMIS AUX FRUITS
SANS COLORANT NI CONSERVATEUR

Ferme de Corly - 4, route de Corly - 74100 Vétraz-Monthoux
Tél : 04 50 37 32 15 - www.fermedecorly.fr

LANA ET LORIS CUFİ: PASSION SPORT POUR DES JUMEAUX



Lana Cufi

Lana et Loris CUFİ sont jumeaux et habitent Vétraz-Monthoux depuis toujours. Âgés de 15 ans, ils sont tous deux passionnés de sport et plus particulièrement de cyclisme. En effet, s'ils ont pratiqué le ski en étant à la section sportive du collège de Boège, ils ont choisi de se consacrer pleinement au vélo depuis cette année. C'est aussi parce qu'être lycéen exige davantage de travail.

Depuis septembre dernier, grâce à leurs performances et à leur volonté, ils ont tous les deux intégré le pôle espoir cyclisme du lycée de Nantua, ce qui leur permet de bénéficier de 8 heures hebdomadaires aménagées spécialement pour la pratique de leur sport de prédilection. Faire partie d'un pôle espoir leur donne également l'opportunité de côtoyer d'autres jeunes sportifs qui évoluent dans des disciplines différentes de la leur, comme le rugby, le tennis ou encore le biathlon.

Lana et Loris sont tous les deux licenciés au Vélo Club d'Annemasse depuis leur plus jeune âge. Lana s'est rapidement laissée tenter en voyant son jumeau Loris faire ses premières compétitions. Leur papa, Laurent, est très impliqué pour les accompagner dans leur parcours où sport et école sont deux challenges à relever au quotidien.

Leur pratique du vélo de route mais aussi du cyclocross pendant l'hiver, et de la piste lorsqu'ils en ont l'occasion, fait d'eux des cyclistes complets et en devenir.

À leur palmarès, déjà de belles places : Loris et Lana ont été tous deux champions de Haute-Savoie sur route en 2021, Lana a même doublé et conservé son titre cette année ! Elle s'est aussi récemment classée 3^e au championnat régional organisé dans le Forez, au Brugeron, 6^e sur la coupe de France Annemasse-Bellegarde cadette et 18^e de la finale des coupes de France à Montpinchon dans la Manche. À ces belles places s'ajoutent 7 victoires sur route ou en cyclo-cross.

Au menu de cet hiver pour Lana, 3 manches de cyclocross qui la conduiront dans le Doubs (à Nommay), en Bretagne (à Camors) puis dans l'Aube (à Troyes), et pour couronner cette saison de cyclo-cross, elle participera au championnat de France le 15 janvier à Bagnoles-de-l'Orne.

De son côté, Loris a eu de belles places d'honneur tout au long de la saison : vice-champion de Haute-Savoie 2022 en cyclo-cross et une belle 16^e place en finale de la coupe de France route à Montpinchon (Manche). Le même programme que sa sœur l'attend pour la saison de cyclo-cross.

Nous souhaitons à Lana et Loris une pleine réussite lors de leurs prochaines compétitions et surtout, qu'ils se donnent à fond et prennent beaucoup de plaisir !



Loris Cufi

DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS



DELPHINE LETORT, THÉRAPEUTE PSYCHO-ÉMOTIONNEL

Installée à Vétraz-Monthoux depuis 3 ans, c'est dans cette jolie commune que Delphine Letort a posé ses valises, d'abord en tant que résidente puis pour y exercer son activité de thérapeute.

Son cabinet se trouve au sein de la « Maison des Érables » (33 chemin des Érables). Elle y exerce le métier de thérapeute psycho-émotionnel, avec les spécialités de psycho-généalogiste et thérapeute du deuil.

MAIS C'EST QUOI LA PSYCHO-GÉNÉALOGIE ?

Dans un premier temps, cet outil thérapeutique permet de fixer sa place dans l'arbre familial parce qu'il est fréquent d'avoir une problématique de place (dans sa famille, son couple, son travail, dans la société). Et puis on va remonter dans l'arbre pour mettre en lumière d'éventuels schémas de répétition, des deuils bloqués, des secrets de famille, des liens à couper ou à restaurer... Mettre en lumière pour mieux comprendre son fonctionnement, ses choix, alléger son sac à dos de choses qui, au fond, ne nous appartiennent peut-être pas.

L'accompagnement du deuil est une part importante de son activité. Elle y met beaucoup d'énergie, surtout pour donner une place aux enfants, souvent grands oubliés, leur permettre d'avoir des espaces de parole, en cabinet ou en groupe de pairs lors de « goûters de la vie ». Mais pour tous, le deuil est un moment chargé émotionnellement. Le besoin d'accompagnement est grandissant. Les rites nécessaires

disparus ont laissé place à un vide encore plus grand. Vous ne tarderez pas à voir des « cafés de la vie » ou des conférences organisées sur la thématique du deuil.

En parallèle elle a créé « **Histoires de vie** », une entreprise de Biographie numérique qui vise à compiler les éléments de notre vie, au travers de textes, photos, vidéos, audios. Lorsque nous perdons un être cher, si nous ne conservons pas son histoire, elle se perd. Pour ne pas l'oublier, il est donc possible de constituer son « Histoire de vie » de son vivant ou pour nos proches qui nous quittent. Dans ce dernier cas, un QR Code viendra se fixer sur la dernière demeure au cimetière et l'accès à la biographie du défunt sera public ou privé selon le choix de chacun. L'histoire peut ainsi être conservée et transmise, la mémoire honorée et la séparation plus apaisée. Car l'histoire ne meurt pas et les liens non plus.

Retrouvez-moi sur mes sites Internet et les réseaux sociaux :

- Thérapeute : www.histoiresdeseretrouver.com
- Histoires de vie : www.histoires-de-vie.com
- delphine-letort
- delphine.letort.92
- his_toires2vie
- delphineletortlefebvre



CLARA OHLMANN LEHMANN, ACUPUNCTRICE

Praticienne depuis plusieurs années, Clara est diplômée de l'école de Médecine Traditionnelle Chinoise et Vietnamienne Hôa Thien Duong de Genève et de l'hôpital de Médecine Traditionnelle d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam.

À sa qualification de pratique de l'acupuncture et pharmacopée, elle a ajouté une spécialisation en gynécologie et santé de la femme.

En dehors de la thérapie stricte, elle est certifiée dans le traitement esthétique, dont la méthodologie efficace est très courue, telle que le lifting visage par acupuncture ou le remodelage de la silhouette et la perte de poids.

Pour retrouver Clara Ohlmann Lehmann :

- 06 58 93 12 96
- clara.ohlmann@gmail.com
- 33 chemin des Érables à Vétraz-Monthoux
- co_medecinechinoise
- Acupuncture Clara Ohlmann
- www.medecinechinoise-co.com

DU BIEN-ÊTRE



SOPHIE PIERRE-BEZ, KINÉSIOLOGUE

Pouvez-vous vous présenter et présenter votre parcours ?

Je suis une professionnelle passionnée par la KINESIOLOGIE ! Je suis inspirée par la vie, la beauté

de tout ce qu'elle nous offre, ayant toujours été portée par mon enthousiasme et mon désir de me sentir vivante.

J'ai débuté ma carrière en tant qu'éducatrice sur le centre « Nous Aussi ». Après plusieurs formations, beaucoup de travail sur moi, je récolte aujourd'hui avec bonheur les fruits de ce précieux travail. J'ai le plaisir de pouvoir vous accompagner avec une pratique qui me passionne et passionnante la kinésiologie !

Pourriez-vous en quelques mots nous présenter la kinésiologie ?

La kinésiologie est une pratique centrée sur le corps qui permet la libération du stress psycho-émotionnel et physique. Soyez à l'écoute de votre corps, apprenez à décoder son langage et donnez du sens à ce que vous vivez et ce que vous ressentez. L'objectif, est de recouvrer un équilibre, un état de bien-être intérieur. C'est une méthode douce, elle s'adresse à tous, alors pourquoi pas vous ?

Plus concrètement, quels sont les motifs de consultation ?

Si vous avez déjà senti l'une de ces « délicieuses » sensations que nous connaissons bien ... Alors vous avez au moins une bonne raison de consulter et peut-être de découvrir la kinésiologie !

- ▶ Vous libérer de votre stress, de vos angoisses, dépression, burn-out
- ▶ Harmoniser les conflits relationnels, couple, enfants, professionnels...
- ▶ Faciliter les apprentissages, lecture, écriture, concentration, motivation...
- ▶ libérer les tensions physiques, retrouver de la mobilité – perte de poids
- ▶ Apporter de la clarté dans vos idées, développer votre créativité, augmenter vos potentiels et beaucoup plus si affinités...

Pouvez-vous nous expliquer le déroulement d'une séance ?

- 1- L'anamnèse, nous permet d'identifier la problématique et de définir en fonction un objectif de séance sur lequel le corps va pouvoir se positionner.
- 2- La pratique est centrée sur le corps. Mon outil, c'est le test musculaire. C'est en fonction de la réponse musculaire, stresser, ou non stresser que nous allons progresser dans la séance et définir l'équilibrage adéquate pour favoriser le processus de récupération et libérer les charges émotionnelles et physiques.
- 3- Bilan fin de séance. En quoi cette séance vous permet-elle de faire des liens entre ce pourquoi vous êtes venus et les informations amenées par votre corps, qu'en avez vous compris ? Comment conserver et pérenniser dans le quotidien cette équilibration.

- Espace santé/bien-être « la maison des érables »
33 chemin des érables - 74 100 Vétraz Monthoux.
06 38 56 62 80 sophie.pierrebez@gmail.com



VIRGINIE LE HIR, PSYCHOPÉDAGOGUE

Enseignante auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers pendant 15 ans, Virginie LE HIR a toujours eu à cœur d'accompagner les élèves « en panne » d'apprentissage (troubles des apprentissages, enfants en perte de confiance en eux, parents démunis...).

Son quotidien de maman au sein d'une tribu « atypique » lui a permis de prendre conscience de la réalité de ces difficultés, dépassant les frontières de l'école.

Convaincue qu'il est possible de faciliter le parcours scolaire de chacun et de privilégier son bien-être, elle a choisi de donner un nouvel élan à sa pratique professionnelle en se formant dans les domaines des Neurosciences et de la Psychoéducation.

Aujourd'hui, elle est heureuse de vous ouvrir la porte de son cabinet de Psychopédagogie.

Ici, on n'y apprend pas seulement avec la Tête, mais aussi avec le Cœur et le Corps : méthodologie, stratégies, pratiques attentionnelles, régulation du stress et des émotions font partie de ses nombreux outils.

Elle accompagne enfants, adolescents et jeunes adultes qui rencontrent des défis scolaires (difficultés liées à un TDAH, un trouble Dys ou un Haut Potentiel, difficultés d'adaptation), mais aussi les parents en quête de conseils, d'outils et de soutien dans leur quotidien.

Quelle que soit votre problématique, Virginie vous proposera des solutions personnalisées avec pour objectif de redonner le goût d'apprendre et développer le potentiel de chaque apprenant, en soutenant sa motivation, sa confiance et son estime de soi.

Chacun a sa manière propre d'apprendre, il suffit d'en trouver le chemin...

Virginie LE HIR – Psychopédagogue

- Espace Santé Pluriel
- 103, Chemin de la Loëx à Vétraz-Monthoux
- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
- 07 78 77 98 42
- contact@apprentis-sages.com
- www.apprentis-sages.com



À gauche : émotion et joie des participants mushers et handlers.
Ci-dessus : Arrivée des attelages en tandem

LES MUSHERS DE « NOUS AUSSI » À L'HONNEUR

Évelyne et Solenne, éducatrices encadrant un groupe de jeunes de l'Institut Médico-éducatif de Nous Aussi à Vétraz-Monthoux, ont lancé le projet « Chiens de traîneaux » en 2021 en collaboration avec l'équipe de « l'Âme Nordique Aventures » à Gresse en Vercors. La médiation animale et la découverte de ce sport inhabituel ont été, pour les jeunes en situation de handicap intellectuel, source de bien-être, de plaisir au contact des chiens et de la nature et aussi l'occasion d'acquérir des compétences insoupçonnées.

Christophe, musher (conducteur d'attelage) professionnel, très impressionné par l'intérêt et les compétences des jeunes, propose alors de faire une démonstration de mushing en tandem lors la course internationale de la Lekkarod 2021. Il s'agit de la double conduite d'un attelage par un musher expert et un jeune en situation de handicap, les autres jeunes préparant les attelages et apportant des soins attentifs aux chiens (le handling).

Anton, Charlie, Mickael et Valentin ont retenu l'attention des organisateurs qui suggèrent aux quatre jeunes de participer officiellement aux courses de la Lekkarod en mars 2022 dans une nouvelle catégorie « HandiMush ». Nos quatre mushers

s'entraînent ensuite avec Yassine et les chiens de l'Âme Nordique pour arriver au meilleur niveau lors des épreuves de la Lekkarod 2022 à Chamrousse, deux étapes de 6 km en double conduite. Émotion, courage, fierté de se dépasser face aux difficultés, c'est une expérience réussie qui valorise leur différence !

Et ensuite ? Le projet continue avec une nouvelle ambition : participer aux courses de la Lekkarod 2023 en tant que musher d'un attelage de 3-4 chiens sur une distance de 8 km en totale autonomie. Mais aussi un projet de voyage en Laponie où les jeunes pourront retrouver les chiens et les traîneaux dans un environnement de pleine nature, améliorer leurs compétences, leur confiance en eux, développer des valeurs de solidarité et de partage et bien sûr le « vivre ensemble ».

Faire un don :

Association Nous Aussi
04 50 37 93 95 info@nousaussi.fr
Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66 % (pour les entreprises 60 % dans la limite de 0,5 % du CA annuel)



LE CLUB DE LA COLLINE EN BALADE

VOYAGE DANS LE VAL DE LOIRE ET VISITE DU ZOO DE BEAUVAIL.

Du 16 au 20 septembre, 47 membres du Club, ont partagé un beau séjour, de Chambord à Chenonceau avec un repas en bateau, suivi de la visite du Château et des Jardins de Villandry, du village troglodyte, de la Champignonnière et du zoo de Beauval. « Super séjour, 5 jours merveilleux ».

Pour nous rejoindre :
04 50 37 09 91
clubcolline@orange.fr

Anniversaire de mariage NOCES D'OR

50 ans d'amour, de vie commune et de partage, cela mérite bien des hommages et une mise à l'honneur de la part de la municipalité.

En effet, il n'y a pas que dans les contes de fées que l'on peut lire : « Ils se marièrent et vécurent heureux de très longues années ».

Un demi-siècle de partage, de joies, de peines sans doute mais surtout de confiance doit être salué et dignement fêté. Que l'histoire d'amour et de fidélité de ces couples serve d'exemple et d'inspiration aux jeunes générations ! 50 ans, c'est un long chemin, et il faut parler de « Noces d'Or » car vous êtes devenus riches. Riches de votre parcours de vie, de souvenirs et des excellents moments partagés. Que cette union soit encore étoffée de longues années de complicité, gardez la santé et persévérez pour continuer ensemble ! Avec toutes nos félicitations.

1972



2022

Tous les deux sont d'origine Haut-savoyarde. Ils ont 2 enfants Éric et Caroline et 1 petit-fils, Bastien, né en 2006. Ils résident à Vétraz-Monthoux depuis toujours et se sont connu tout gamin...

Denis habite la maison familiale chemin de l'église. Annick vient en vacances chez sa grand-mère, Madame Decroux, avant que sa maman ne construise en 1969 leur maison au chemin des Noyers rebaptisé chemin de l'Église au moment de la création du quartier des 3 Noyers. Rien de plus facile pour se rencontrer et se plaire...

Annick se marie le jour de ses 20 ans. La mairie ne peut accueillir tous les nombreux invités dans le petit salon qui sert aujourd'hui de hall d'entrée.

À l'église, une première, le curé Maxit innove et installe les mariés face au public.

Annick née Huissoud
dit oui à Denis Sage
à la mairie de Vétraz-Monthoux
le 14 octobre 1972



La noce se poursuit à l'hôtel de France à Saint-Cergues où la fête bat son plein. Denis est un bon vivant, bien connu des Vétraziens. Annick s'occupe de sa famille. Ils apprécient tous les deux la nature, les randonnées, le bord de mer et en profitent le plus souvent possible.

Le 14 octobre dernier, entourés de leur famille, Annick et Denis ont fêté leurs 50 ans de mariage au restaurant Baud à Bonne.



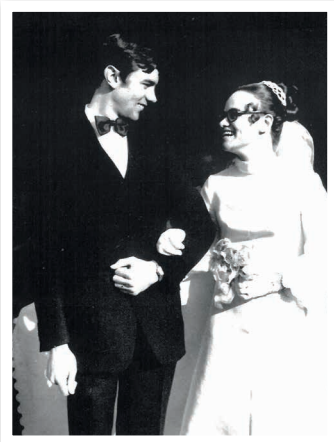
NOCES D'OR

Hubert Barbier
et Vincenza née Spolaore
se marient le 25 mars 1972
à la Mairie de Genève et
en l'église Sainte-Thérèse de
Champel



Vincenza est originaire de Régalbuto en Sicile où elle est née le 28 juillet 1950. Hubert, né le 28 mars 1950, est originaire de Bois-Colombes. Ils s'installent dans la région et deviennent Haut-Savoyards d'adoption en 1969, et sont à Vétraz-Monthoux depuis 1987. De leur union sont nés 2 enfants, David en 1973 et Véronique en 1974, puis 3 petites filles, Marylou, Maëlys, et Léna. Hubert a été pâtissier pendant 18 ans puis suite à une reconversion, chez Parker Lucifer pendant 28 ans. Vincenza a exercé 4 années comme aide hospitalière à Genève puis comme ouvrière spécialisée chez Parker Lucifer.

Jean-Claude Hamoneau
et Danielle née Beline
se marient le 20 novembre 1971
dans le Maine-et-Loire



Le 20 novembre 1971, il faisait plutôt froid en Anjou lorsque Danielle, née Beline, et Jean-Claude Hamoneau se sont dit *oui* puis ont posé pour les photos. Un demi-siècle plus tard, c'est à l'île Maurice qu'ils fêtent leurs noces d'or. Ils peuvent ainsi repenser à tout le chemin parcouru entre le Maine-et-Loire, la Charente-Maritime et la Haute-Savoie où ils se sont établis. Avec deux enfants, quatre petits-enfants et un arrière-petit-fils, ils sont comblés. Vétraziens depuis trois ans mais bien connus dans la commune depuis de nombreuses années (Danielle a été agent communal une dizaine d'années), ils se sentent très bien dans ce bourg, très heureux d'y rencontrer beaucoup d'amis et de s'impliquer dans la vie locale.

Théodore Riedo
et Jeanine née Feneul
se marient le 4 avril 1970
à Genève



Après s'être rencontrés dans la période des « soixante-huitards », Jeanine, née Feneul, et Théodore Riedo se disent *oui* le 4 avril 1970 à Genève. Leur parcours se fait, comme beaucoup, en passant par quelques tempêtes. Mais comme ils aiment le rappeler, ils font partie de ces générations qui savent qu'après les orages, le ciel est souvent plus beau. Avec Jeanine et Théodore, le bilan sera donc toujours celui du verre à moitié plein et le cap celui de partager des moments de bonheur avec enfants et petits-enfants. Aujourd'hui installés dans la résidence Séniors et bénéficiant d'une forme des meilleures, ils continuent leur route vers un avenir paisible et serein.



Patricia née Piccot et Guy Magliocco
se marient le 5 août 1972
à la Mairie de Vétraz-Monthoux



Tous deux Haut-Savoyards nés à Bonneville, ils font connaissance le 23 septembre 1970. Guy est alors un jeune peintre en bâtiment et restaure les volets du « Château de Corly » lorsqu'une demoiselle au prénom de Patricia le repère en se promenant, pour ne plus jamais le laisser repartir...

Deux filles naissent de leur union, Laurence en 1973 et Katia en 1976. Guy exerce son métier de peintre en France puis en Suisse jusqu'en 1993, année où il doit arrêter de travailler pour cause de maladie professionnelle. Il consacre alors son temps libre à la politique. Patricia élève ses filles, ses neveux et sa nièce, et fait 20 ans de bénévolat à Emmaüs. Elle

est également passionnée de chorale.

Ils profitent ainsi tous les deux de leurs 5 petits-enfants.

Après plusieurs déménagements, ils habitent la maison familiale à Vétraz-Monthoux depuis 2014. Ils apprécient le cinéma, les sorties dans la nature, le jeu de société chromino, et sont tombés sous le charme de l'Ardèche où ils ont passé plusieurs années de suite leurs vacances.

Un demi-siècle de partage, de joie, de peines car « la Vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille ». Ils gardent une belle complicité et sont solidaires dans les bons comme dans les mauvais moments.

En ce mois d'août 2022, toute la famille a fêté l'évènement et chacun a été très heureux de passer un bon moment en famille au restaurant car comme le dit souvent Patricia à ses enfants et petits-enfants : « Notre plus belle histoire d'amour, c'est Vous... »

Robert Houal et Michelle née Gras
se marient le 14 octobre 1972
à Ambilly



Michelle Houal née Gras arrive en Haute-Savoie en juillet 1967 et commence à travailler à Genève à l'ouverture de la Placette. En 1970 elle change d'orientation professionnelle et intègre le secteur bancaire où elle exerce jusqu'en 2003.

Robert Houal arrive pour sa part de sa Bretagne natale pour une reconversion professionnelle due à sa santé. Il passe son diplôme d'horloger avec succès et débute une carrière à Genève qui durera jusqu'à sa retraite en 2004.

Michelle Gras et Robert Houal font connaissance en prenant soin d'une amie en commun qui est malade. Ils se marient le 14 octobre 1972 à Ambilly. De leur union est né Philippe qui à son tour leur a donné 3 beaux petits-fils : Alessandro, 22 ans, Lorenzo, 21 ans, et Mathys, 14 ans.

50 ans plus tard, ils réunissent toute leur famille autour d'un excellent repas, l'occasion d'évoquer de nombreux et beaux souvenirs. Quelle belle journée qui reste gravée dans leur mémoire !





DÉCÈS DU 01/11/2021 AU 31/10/2022

ANSEUR Mohamed
14/08/2022

BASSO Silvère
27/02/2022

BERLIAT Michelle
30/09/2022

BETEMPS Jean-Claude
22/03/2022

BOULIN Thérèse née MOREAU
20/06/2022

CARON Yves
05/12/2021

CHABUEL Marie-Claude
02/10/2022

CHARPENTIER Marie-Louise
née JACQUEMARD
02/02/2022

CHEVRY Marie-Joséphine née BERNAZ
18/12/2021

COTTET Maurice
25/12/2021

DA CANHA Yvo
25/08/2022

DALVET Fernande née BOËX
07/03/2022

DERRAGUI Mohammed El Amine
14/11/2021

DESBIOLLES Gilbert
06/03/2022

DEVRIES Marie née BAERT
14/07/2022

DOS SANTOS MENDES Benilde
02/07/2022

DUPRAZ Colette née BURIN
31/03/2022

DUVAL Monique née GAY
14/03/2022

FAURE Marguerite née COQUET
05/10/2022

FÉLISAZ Alexandre
03/01/2022

FERREIRA COSTA Marie-Claude
née TROTTE
04/12/2021

FORESTIER André
23/07/2022

FOULAZ Alfred
10/10/2022

GAL Joseph
07/01/2022

GALLAY Michel
01/01/2022

GIACOMETTI Elsa née POLCAN
29/06/2022

GUEISSAZ Bernard
29/01/2022

GUY Alexis
10/10/2022

HAROSTEGUY Marcel
18/07/2022

HENCHOZ Maryse
28/10/2022

HUISSOUD Jean
21/11/2021

JACQUARD Renée née COTHENET
19/09/2022

JAMBON Xavier
22/06/2022

LANSARD Marcelle née SUBLET
15/09/2022

LAVOREL Solange née BAYARD
16/08/2022

LE FUR Monique née NOURY
26/05/2022

LÉCUYER Marie-José née MARTINET
05/06/2022

LHÔTE Rolande née MARGOTTIN
15/03/2022

MAGNENAT Jean
30/12/2021

MARTIN Olga née ROCHE
19/12/2021

MENGARELLI Victorine
06/04/2022

MICHON Léa née CHATEL
18/02/2022

MOULIN Marie née MOREL
05/04/2022

OZBAS Mehmet
26/04/2022

PANGALLO Antonio
23/05/2022

PANSERA Giovanna née TRIPODI
06/04/2022

PAPPALARDO Vincenzo
03/10/2022

PERRILLAT-COLLOMB Bernard
16/01/2022

PILOTTA Rosina née MALLA
28/08/2022

PITTET Ghislaine
17/05/2022

PLANTARD Lucienne née COCHET
14/09/2022

REVERCHON Bernadette née BOSSON
01/08/2022

SAILLET Monique née WEISS
18/10/2022

SAINT-MARCEL Marie-Louise née NOIRET
08/10/2022

SAUVAGE Michel
06/02/2022

THERMOZ-LORCIERE Emma née LAROCHE
24/04/2022

VERNAZ Roger
08/12/2021

VEZ Marie née DUPONT
25/03/2022

VIDONNE Jean
04/03/2022

VIDONNE Jeanne née LEVET
13/05/2022

ANTHONIOZ Michelle née TROLLET
21/10/2022

VINDRET Claude
28/10/2022



NAISSANCES DU 01/11/2021 AU 31/10/2022

SANI SANI Leena
née le 12/01/2022

AMORIM GONCALVES VASSALO Raphaël
né le 14/12/2021

BARTH Céleste
née le 04 /10/2021

BARUXARIS Thomas-Souleyman
né le 01/12/2021

BEN AICHA Zayn
né le 20/04/2022

BENOIT-GUYOD Lisa
née le 18/06/2022

CHAVE Harper
né le 20/05/2022

FARJAOUI Youssef
né le 03/11/2021

GUÉRIN RAILLARD Gabriel
né le 19/06/2022

KOLUKISA Neva
née le 02/07/2022

LEFEBVRE Mélina
née le 18/05/2022

MAIRE Raphaël
né le 20/08/2022

MARSANO Laura
née le 19/07/2022

MEHMETI Nael
né le 12/08/2022

MENDES Matteo
né le 30/03/2022

MENNANA Ibrahim
né le 01/03/2022

MENNANA Safwan
né le 01/03/2022

MÖRI GUECHE SINDJOUN Nathan
né le 05/10/2022

MOUKOKO ELIME Nathanaël-Levi
né le 09/02/2022

NAVEAU Yannic
né le 30/11/2021

PEREZ MUNS Céleste
née le 27/06/2022

PERROUD Romy
née le 24/12/2021

ROMANO Aedan
né le 31/05/2022

RONDELLI Keziah
née le 20/07/2022

SIHA UMPHAI Mailée
née le 14/03/2022

T'JOENS Axel
né le 08/06/2022

TEPPE Cara
née le 19/06/2022

VIDONI Angelina
née le 27/03/2022

ZADRA MEBREK Ilyàs
né le 08/02/2022

AJETI Alina
née le 23/09/2022

SOW BARRY Hassanatou
née le 22/10/2022



MARIAGES DU 01/11/2021 AU 31/10/2022

MECHI Bilel
SIMOUH Yousra
13 novembre 2021

LAJUS Cyrille
HERRERA D'ANDREA Grace
17 novembre 2021

DE OLIVEIRA Guillaume
SUTRA Mathilde
4 décembre 2021

LUVERS Ysmith
CONDE Aïcha
4 décembre 2021

SFERRAZZA Jordan
UGHETTO Charlène
7 décembre 2021

RAMOS Julien
GUY Olivia
11 décembre 2021

MONTAUT Jordan
BIENIEK Joanna
29 janvier 2022

CAPRINI Enzo
SABATINO Ilenia
02 février 2022

AYDIN Ayhan
TEKBIÇAK Selma
12 février 2022

MOHAMED Nagim
SERRAGUI Samira
12 février 2022

MUSLIU Agron
RAMADANI Hysnije
22 février 2022

KENTMECHOU Ludovic
POUANI KOUAKAM Valérie
16 avril 2022

WIRZ Kar
KOHLER Emeline
30 avril 2022

BOUDET Guillaume
KHALAF Afaf
07 mai 2022

ROUSSEL Romain
RICHARDOZ Laëtitia
04 juin 2022

CAGDAS Ekin
MÜHLEMANN Estelle
11 juin 2022

BILLOUD Patrick
SCANU Chantale
11 juin 2022

YAHIAOUI Nazim
KACIMI Amina
18 juin 2022

LABORIE Nicolas
GRUZ GIBELLI Elodie
18 juin 2022

HALIPRET Thomas
MANIEN Maurine
18 juin 2022

WARMEZ Gaëtan
DELATTRE Vanessa
25 juin 2022

ROTIL Jason
MASSON Doriane
09 juillet 2022

PÉDAT Christian
DELGADO Ana
09 juillet 2022

LIPOVICA Egzon
MEMETI Arbenita
23 juillet 2022

ROSSET Didier
AZEGUET Muryell
23 juillet 2022

MILLEY-SCHAEFFER Jonathan
BOGADO BENITEZ Evelyn
03 septembre 2022

NOËL Benjamin
ABOULGHAZI Alia
16 septembre 2022

BREYTON Julien
TETIA Marie-Carole
01 octobre 2022

LAGRAAUW Johannes
ABBOUBI Houda
01 octobre 2022

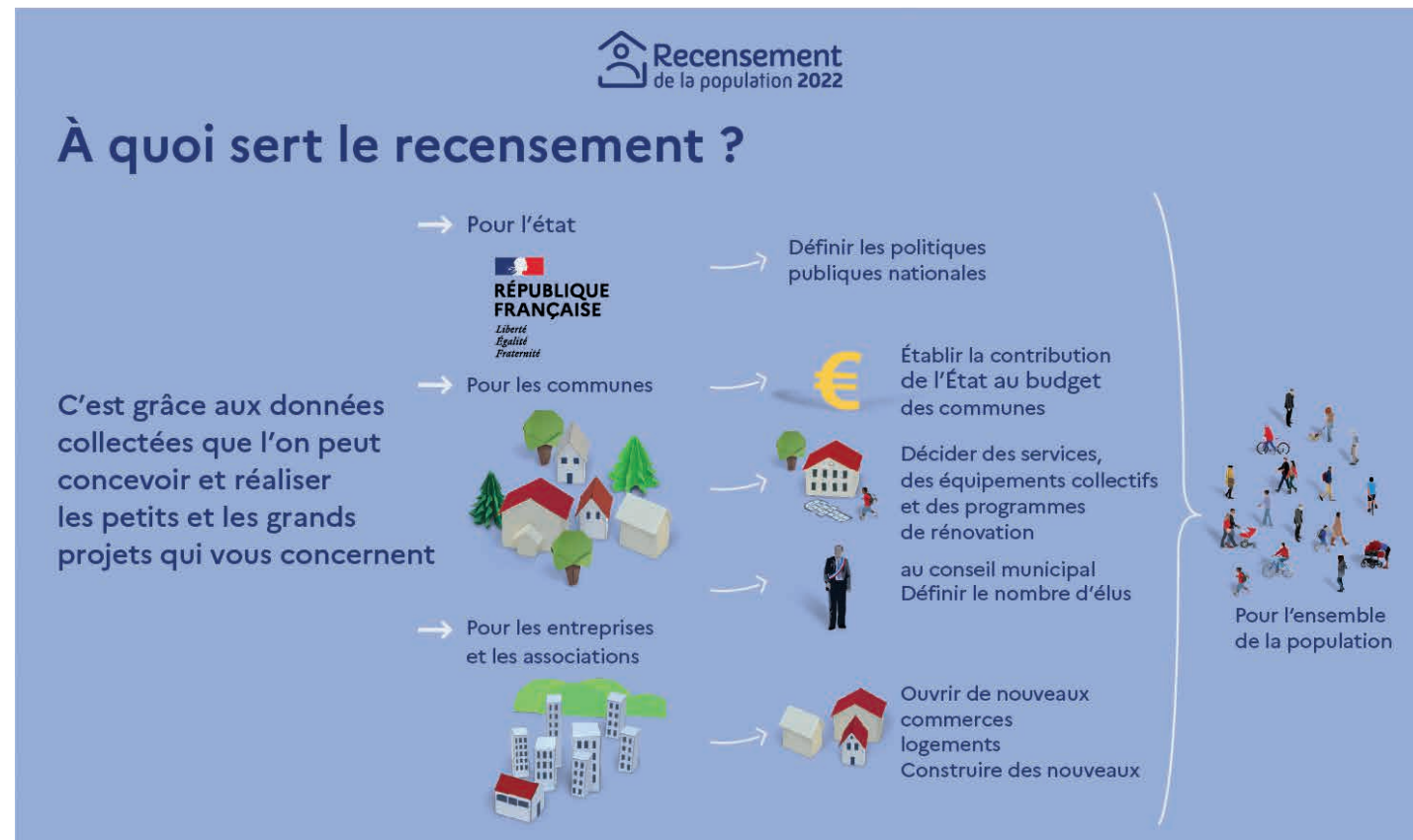
MULLER Denis
DE LEON Mervin
22 octobre 2022

HERREMAN Florent
ESTEVEZ Clara
29 octobre 2022

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU 19 JANV.
AU 18 FÉV.
2023

Toute la population de Vétraz-Monthoux sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2023. Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants, c'est aussi suivre l'évolution de la population, de la commune et plus généralement de la société. Ces données sont précieuses pour vos élus qui peuvent adapter les infrastructures aux besoins.



Chacun de nous compte!

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2023. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire. Un trombinoscope des agents recenseurs sera également bientôt accessible sur www.vetraz-monthoux.fr

L'agent recenseur vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Les documents complétés doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.) Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la Direction Régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2023.

LE RECENSEMENT PEUT SE FAIRE EN LIGNE!

L'agent recenseur vous remettra la notice où se trouvent les informations nécessaires à cette démarche: se rendre sur

www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur « le recensement en ligne ». Il suffit de répondre aux questionnaires en se laissant guider.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Renseignements complémentaires
 contactez la Mairie au 04 50 49 94 89
 ou connectez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

UN RÉSEAU DE TRANSPORT EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Ces dernières années, Annemasse Agglo a fait un pas de géant en termes d'offre de mobilité. Le territoire dispose désormais d'infrastructures inédites pour un territoire de 100 000 habitants. Entre le Léman Express (RER transfrontalier), le Tram, la voie Verte du Grand Genève dédiée aux cyclistes, le bus rapide Tango qui relie le cœur urbain aux deux Parkings Relais gratuits ou encore le service de Transport A la Demande (TAD),

les habitants ont l'opportunité de choisir leur mobilité au gré de leurs besoins et de leurs envies. Même si la voiture reste une solution pour se déplacer, les modes de transport plus durables proposés par Annemasse Agglo répondent davantage aux enjeux environnementaux et de santé publique actuels et à venir.

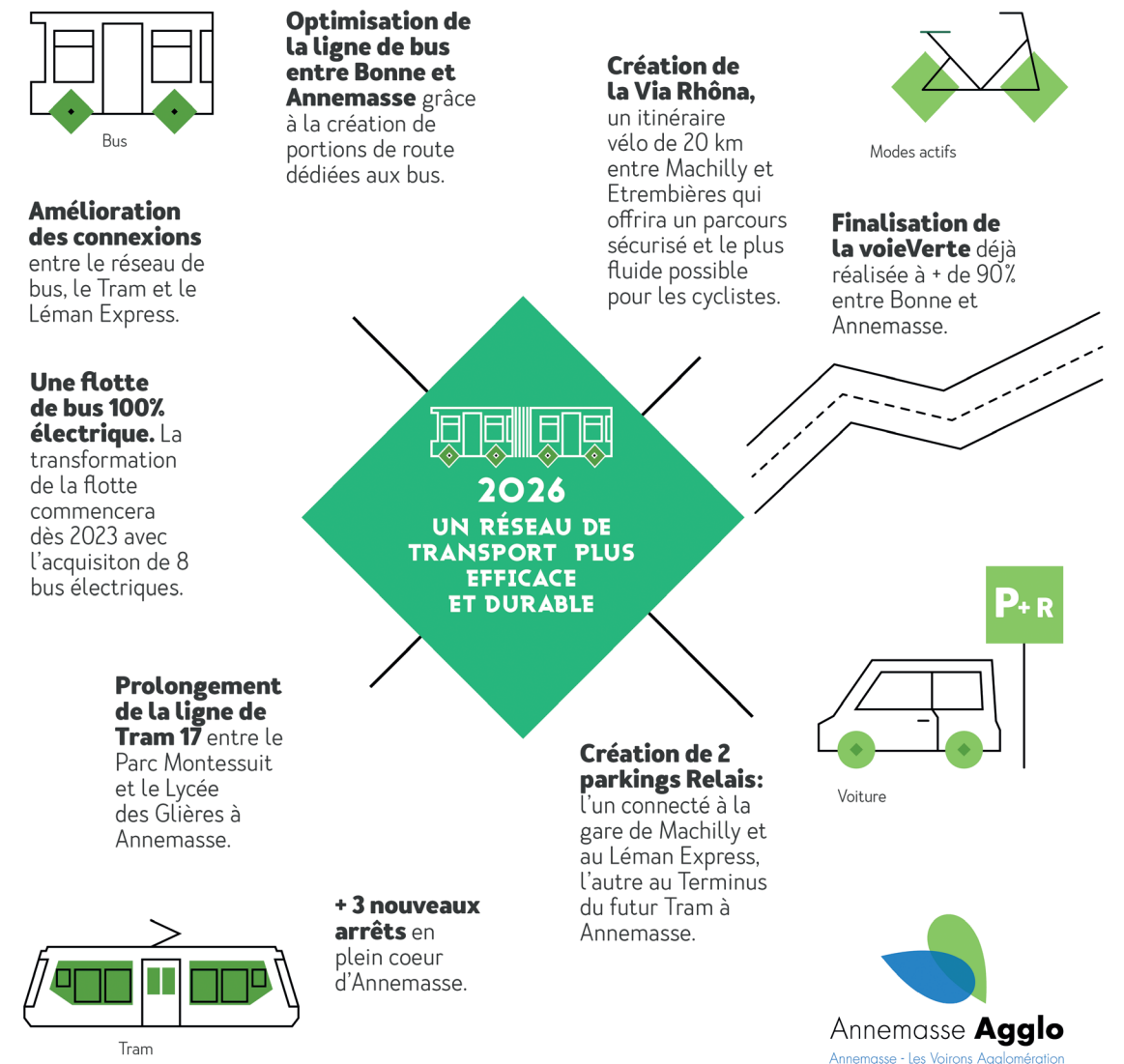
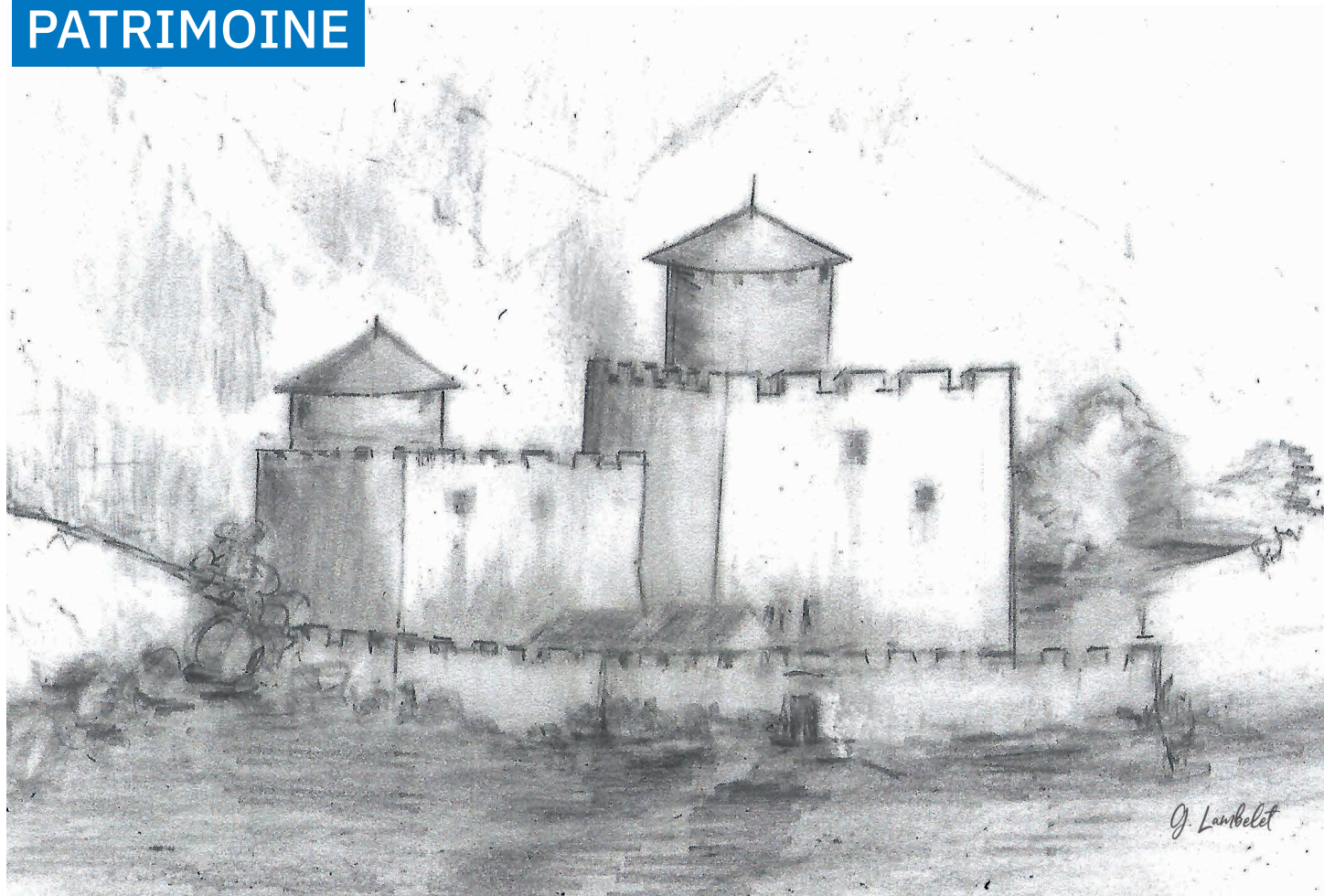


Schéma des projets de mobilité portés par Annemasse Agglo pour améliorer les déplacements et préserver la qualité de vie sur le territoire à horizon 2026.

Toutes ces nouvelles infrastructures ont en effet contribué à l'amélioration de la qualité de l'air du territoire. Entre 2018 et 2021, les concentrations moyennes mesurées en dioxyde d'azote (gaz polluant qui favorise les infections respiratoires et maladies pulmonaires.) ont baissé entre 11 % et 24 % sur notre territoire.

Conscients de ces enjeux et pour contribuer à respecter la trajectoire carbone 2050, les élus d'Annemasse Agglo entendent poursuivre la dynamique d'ici 2026 au travers d'aménagements de mobilité majeurs et complémentaires.





SUR LES TRACES DU CHÂTEAU FORT DE MONTHOUX

Il était une fois, un château fort sis à Monthoux au sommet de la colline du même nom, un point culminant le Genevois et le Faucigny.

Aujourd'hui, un magnifique parc communal préservé, un réel havre de verdure et de tranquillité permet aux habitants de Vétraz-Monthoux et de l'agglomération Annemassienne de découvrir un étang, un appentis typique ; mais aussi d'admirer une chapelle gothique aux remarquables vitraux en forme d'ogive éclairés le soir ainsi qu'un bâtiment habité, entouré de murs anciens, vestige de l'ancienne église.

Le château de Monthoux présent à la fin du Moyen Âge n'a pas survécu à l'époque moderne. Toutefois, son histoire n'est pas dépourvue d'intérêts et mérite d'être brièvement relatée. Grâce à des historiens passionnés et naturellement, sans rentrer dans les détails des faits chronologiques de

cette époque si riche et si troublée à la fois, voici quelques rappels de la vie de combat du château au cours des siècles écoulés... *Il ne doit pas être confondu avec le château de Monthoux de Pringy*

L'histoire a ses préférences dans la commémoration des faits guerriers. La bataille rangée de Monthoux est sans doute la plus grande jamais livrée dans la région, tout du moins pour la période médiévale, or elle a toujours été survolée par les historiens...

Voici quelques faits historiques, proposés par Guy Lambelet maire-adjoint, extraits d'une part du Forum lié au site Savoie Lecture : Histoire et littérature des Pays de Savoie <https://savoielecture.forumactif.com/t36-la-bataille-de-monthoux-juillet-1332> et d'autre part de l'article signé par Jean-Pierre Pignal au sein du bulletin municipal de 1987...

Le château de Monthoux (orthographié parfois *Montoux*, *Monthouz*, *Monthous*) est un ancien château fort, construit vers la fin de la première moitié du XIII^e siècle. Il est le siège d'une châtellenie ou mandement du Faucigny. Durant la période Delphinale, le Faucigny est organisé à partir de 1342-1343 autour de quinze châtellenies, dont Monthoux.

La châtellenie, au XIV^e siècle, comprend les paroisses de Haut et Bas-Monthoux, d'Annemasse, d'Ambilly, Sales et Vétraz.

Le château, situé au point culminant de 567 mètres et à l'extrémité Nord-Est du coteau, contrôle deux routes permettant de rejoindre depuis Annemasse les bourgs de Bonne et celle menant à Bonneville.

En face se situe le château de Mornex, qui contrôle l'autre rive, il appartient aux sires de Genève.

L'historien Alfred Fierro né à Périgueux le 1^{er} janvier 1941 rapporte dans sa thèse « Les enquêtes de 1339 en Dauphiné et en Faucigny, intérêt démographique » une description du château qui est « situé près de la ville de Genève, à la distance d'une lieue, d'où il voit toute la cité et à peine est-il possible de sortir de Genève sans être vu dudit château ».

L'archéologue suisse, Louis Blondel né le 24 novembre 1885 à Genève considère que la colline pouvait avoir accueilli une première fortification. En tout cas, c'est à cet emplacement, que le baron de Faucigny, Aymon II, fait édifier « peu avant 1245 », à la frontière avec le comté de Genève, le bourg et le château de Monthoux.

Le pape Innocent IV autorise par bulle la création d'une chapelle dans le château. (La chapelle du château appartient à l'évêché de Genève, et devient un point de tension entre le baron de Faucigny et l'évêque).

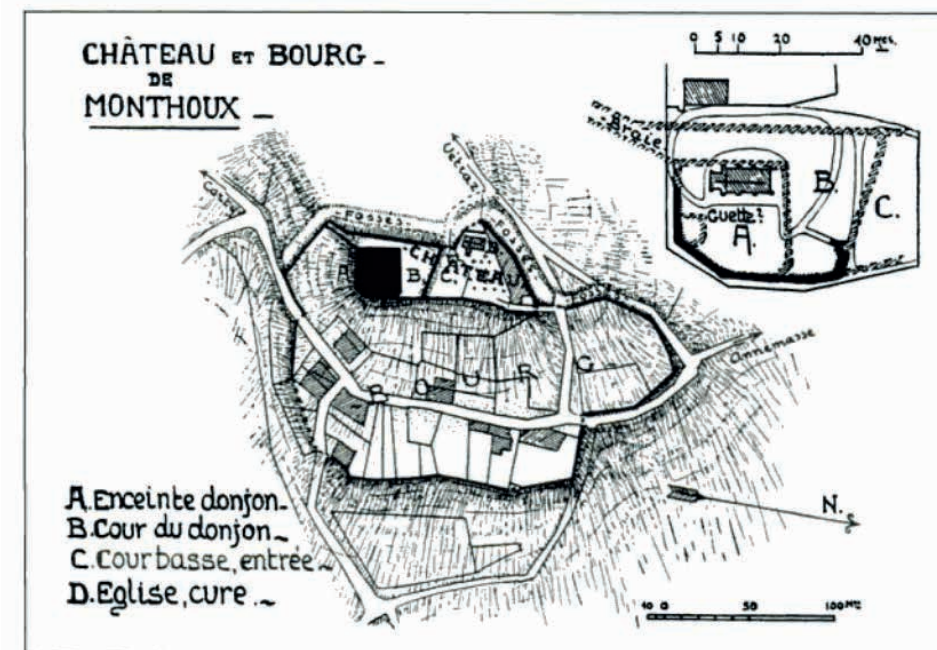
Il est la propriété de la famille de Faucigny, Aymon II puis à sa fille Agnès qui épouse Pierre, fils du comte de Savoie. Il passe ensuite à leur fille, la future Grande dauphine, Béatrix qui épouse le dauphin de Viennois, Guigues VII.

En 1269, La Dauphine Béatrice met le château en gage lorsqu'elle est captive de sa tante, puis l'année suivante, il passe en gage à son oncle, le comte Philippe I. En mai 1293, Béatrice de Faucigny le cède au comte Amédée V de Savoie, son cousin.

Selon Louis Blondel, le retable de Saint-Pierre du peintre Konrad Witz terminé en 1444, laisse deviner un paysage sur lequel est représenté le château.

D'après l'étude de ce paysage, on peut voir l'enceinte de l'imposant donjon estimé à 29 mètres de côté et une tour plus haute.

Cette fortification ou castrum comprend un château (donjon) avec une muraille, un village, en contrebas, et une église, entourés d'une enceinte.



Sur le plan archéologique

La fortification ou castrum comprend une enceinte entourant un bourg, une église et un château qui domine l'ensemble. Le donjon (A) est important (29 m sur 29 m) avec une tour (ou « guette ») plus haute, « c'est du moins ce qui est indiqué dans le paysage du retable de Saint-Pierre »²⁸ de Genève ; il constitue l'ultime refuge de la garnison. L'habitation se trouve en (C). « Le bourg avait 19 feux en 1412, 14 en 1481, et 26 en 1518 » chiffres qu'il faut multiplier par 4 ou 5 pour avoir le nombre d'habitants. En contrebas du château, le bourg était établi le long de la rue qui mesurait 200 mètres et était bordée par les maisons ou chosaux.

LE CHÂTEAU DE MONTHOUX VERS 1328/1355

Contexte : Guerre Delphino-Savoyarde, combat sur la frontière fortifiée des seigneurs du Faucigny/Comte de Genève - Savoie du nord (Haute-Savoie).

LA BATAILLE DE MONTHOUX FIN JUILLET 1332

L'histoire : Messire Hugues de Genève, seigneur Hugues d'Anthon (son père Amédée II de Genève) parent et vassal du Dauphin Guigue VIII, veut récupérer son héritage confisqué par le comte Aymon de Savoie, (règne 1329/1343). Coupé de ses voies principales vers ses forteresses du Salève, il lui faut chasser les Savoyards de l'enclave de Monthoux (1330). Hugues d'Anthon de Genève rassemble environ 4000 hommes, met le siège devant le château et le bourg de Monthoux. La famine contraint les défenseurs, le quatrième jour à se rendre à Messire Hugues de Genève, qui installe alors mi-juillet une garni-

son dans la forteresse pour le compte de Messire Humbert, frère du Dauphin (Seigneur du Faucigny).

Le Comte Aymon de Savoie, dit « le Pacifique », se trouve à Seyssel, quand il apprend que messire Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, avec les gens d'armes du Dauphin, ont, une nuit, pénétré dans le bourg de Monthoux et fait venir des renforts du Faucigny pour conquérir le donjon, que son châtelain tient toujours. De là l'armée savoyarde au grand complet, avec le comte Aymon de Savoie, le comte Amédée III de Genève, Louis II de Savoie-Vaud et son fils Jean, Édouard I^{er} de Beaujeu, Jean II de Chalon-Auxerre et Hugard de Joinville seigneur de Gex, va prendre position juste en dessous du molard (rocher) de Monthoux (27/28 juillet 1332).

Tous pensent qu'Amé de Cernent et Vincent Lambert tiennent encore le donjon, mais leur espoir est déçu, car la reddition a eu lieu le matin même.

Pour combattre messire Hugues de Genève et les troupes faucignerandes, le comte Aymon de Savoie divise ses

troupes en deux corps de bataille principaux et deux ailes :

Le premier corps est conduit par le seigneur de Beaujeu et avec le Comte de Genève, il se réserve le commandement du second corps.

Les ailes furent confiées à Hugard, sire de Gex et à Jean de Savoie-Vaud et les piétons disposés derrière les corps de bataille.

Une fois les ordres donnés, Jean de Savoie, Antoine de Beaujeu, Hugard de Gex, Anthelme de Miolans et beaucoup d'autres seigneurs sont faits Chevaliers par le Comte Aymon.

De Monthoux, messire Hugues de Genève, apercevant l'armée savoyarde rangée en bataille, se prépare et descend avec tous ses gens au pied du molard sur lequel est juché le château.

Là, il adoube de nouveaux Chevaliers, puis met les siens en ordonnance, fait ériger une ligne de pieux, commande à chacun de garder la position et de ne pas abandonner le pied de la côte où ils sont rangés.

Quand le Comte de Savoie voit le jour décliner et que ses ennemis ne veulent ni avancer, ni reculer, il ordonne de procéder à l'estimation des ennemis ; la réponse est : dans l'armée de messire Hugues, il y a 1500 hommes d'armes et 2000 hommes « de trait ». « *Et nous sommes bien autant et ils ne nous échapperont pas !!!, « malheur à celui qui n'essaiera pas de grimper sur la motte où sont nos ennemis !!! »* s'exclame le Comte.

Puis, il ordonne aux deux ailes commandées par Jean de Savoie, Hugard de Gex et à la « bataille » du seigneur de Beaujeu d'attaquer les ennemis afin de voir s'ils ne peuvent pas mettre « *le foutoir* » dans leurs rangs et les attirer dans la plaine.

Les Dauphinois et les Faucignerands, qui bénéficient d'une position plus élevée, dans le château enrayent l'assaut et réussissent même à refouler les Savoyards, dont beaucoup sont occis et d'autres (comme Jean de Savoie, fils du seigneur de Vaud) faits prisonniers. Le Comte Aymon et les seigneurs alliés, voyant leurs gens ainsi repoussés, s'élancent à leur tour contre les Dauphinois, le choc est terrible !!!

La mêlée est violente, ils sont ramenés au bas du molard, où ils essayent

de résister sur leur ancienne position mais celle-ci a été contournée par les gens de pied du Comte Aymon, qui se sont infiltrés entre eux et le château, de sorte que Messire Hugues de Genève menacé d'encercllement, décide de battre en retraite.

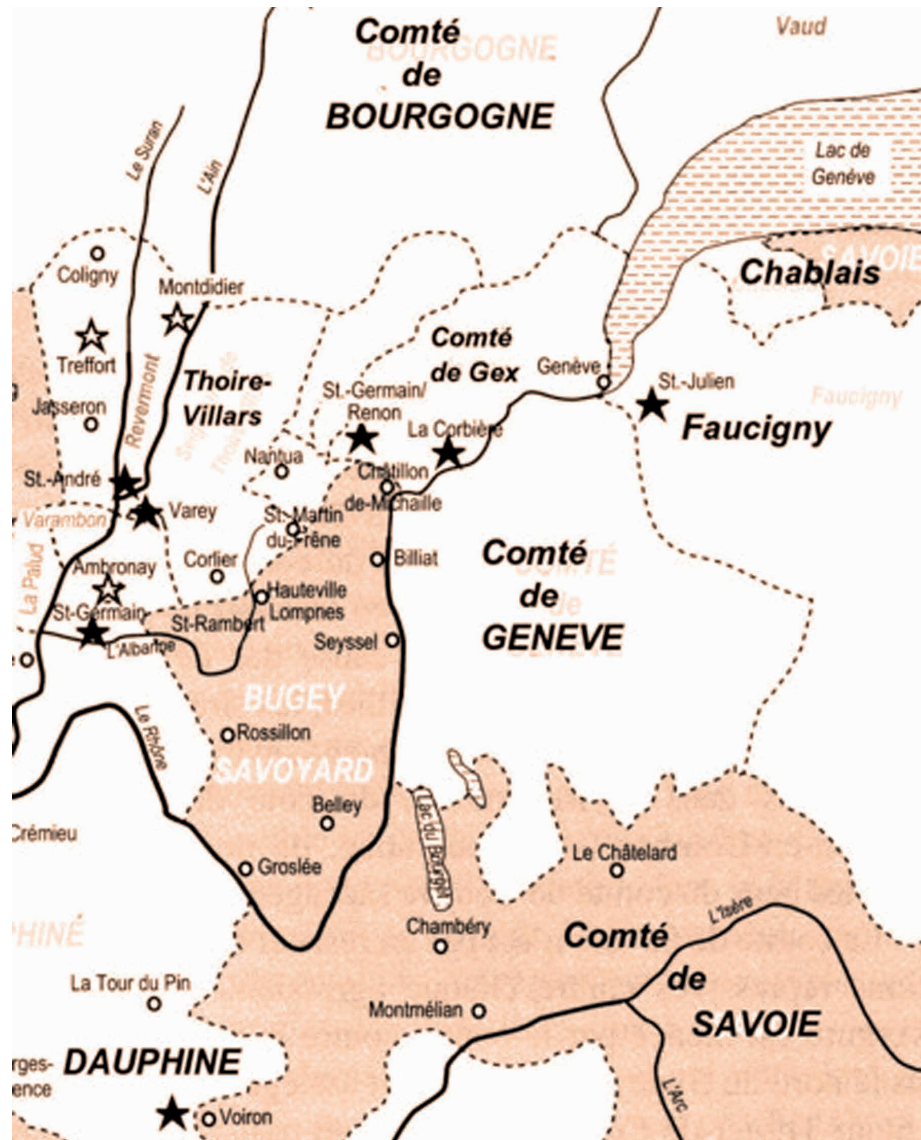
Savoie !!! Savoie !!! La poursuite est sauvage et sanglante.

Finalement victorieuse réussissant au cours du combat à délivrer Jean de Savoie, l'armée Savoyarde perd environ quatre cents hommes parmi les nobles

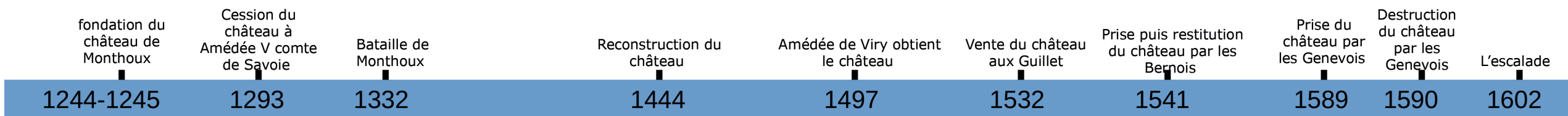
et autant de gens de pied.

Du côté de messire Hugues de Genève, le nombre des tués (originaires du Dauphiné, Faucigny ou d'ailleurs) atteint plus de huit-cents pour les chevaliers, écuyers et hommes d'armes et mille pour les piétons.

Les Savoyards, maîtres du champ de bataille, font en outre beaucoup de prisonniers, tandis que le restant de leurs adversaires se réfugie dans le bourg et le château de Monthoux (du moins les plus chanceux).



LE COMTÉ DE GENÈVE VERS 1300



Après avoir enseveli les morts et soigné les blessés, les comtes de Savoie et de Genève assiègent la citadelle pendant trois jours. Le quatrième jour, sous réserve d'avoir la vie sauve, les Dauphinois et les Faucignerands rendent le château au Comte Aymon de Savoie, qui le fait aussitôt renforcer et y place une garnison personnelle. Puis, chacun rentre chez soi, en emmenant ses prisonniers.

LE CHÂTEAU DE MONTHOUX EN 1444

Possession des Comtes de Savoie depuis 1355, le château de Monthoux reconstruit en 1444 domine la région. C'est l'année où Amédée VIII, successivement Comte puis Duc de Savoie avant de devenir Pape en 1439, décide d'administrer lui-même le diocèse de Genève à la mort de l'évêque François de Metz, originaire des environs d'Annecy.

MONTHOUX ET LES VIRY

Ce n'est qu'en 1497 qu'Amédée de Viry est investi du château de Monthoux par le nouveau Duc, Philibert II, dont l'histoire retient surtout qu'il a épousé en 1501 Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, petite fille de Charles le Téméraire et tante de Charles Quint.

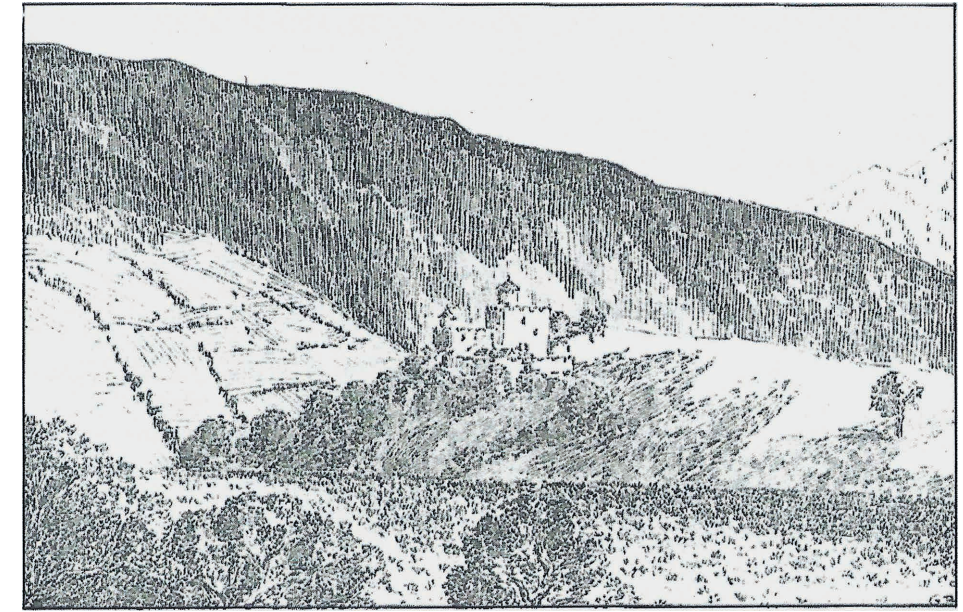
Mais, Michel de Viry, successeur de son père Amédée, doit le 22 avril 1532 céder définitivement Monthoux à Jean et Michel Guillet. Cette vente est confirmée et approuvée par Philippe de Savoie, le 15 mai 1532.

LES GUILLET, SEIGNEURS DE MONTHOUX

Les Guillet sont originaires de Crans, près de Nyon dans le pays de Vaud. Michel Guillet y exerce l'office de « Mayor de Crans ». Il est aussi bourgeois de Genève.

Jean Guillet a des propriétés à Thonon, Drailant et Nangy ainsi qu'à Fribourg.

Les deux frères sont reconnus nobles par



l'empereur Charles Quint le 10 juin 1529. Ils achètent Monthoux en 1532.

En 1536, éclate la guerre, ou plutôt les guerres car François 1^{er} profite du conflit pour envahir le duché de Savoie que la France occupe pendant 23 ans jusqu'en 1559.

Les Bernois, venus au secours de Genève, s'emparent du Chablais et ravagent le nord du Genevois et une partie du Faucigny. Le château reste aux mains des Bernois qui prétextent que Michel Guillet est partisan du duc de Savoie est ennemi de Berne. Jean Guillet demande alors à la ville de Fribourg dont il est citoyen d'intervenir auprès de la ville de Berne. Par un jugement arbitral rendu du 18 février 1541 entre ces 2 villes, il est décidé que le château soit rendu à Jean Guillet à la condition que son frère Michel n'en perçoive pas les revenus. Les Guillet sont très activement mêlés aux divers conflits et aux guerres qui durant plus de 4 ans ravagent le Faucigny... Janus le fils de Louis Guillet soutient vaillamment le siège de son château dont « il ne sort que lorsque les canons des assiégeants ont entièrement renversé les murailles.

LES DERNIÈRES BATAILLES DE MONTHOUX

Un déclenchement des hostilités par les Genevois dans la nuit du 2 au 3 avril 1589 surprend le château de Mon-

thoux qui est emporté sans combat. Il doit être libéré à l'automne par Charles Emmanuel, duc de Savoie rentrant du Piémont lors du reflux des armées genevoises après le départ des Bernois.

Un traité de paix est signé à Nyon le 10 octobre 1589. Le Duc de Savoie retire alors ses troupes mais aussitôt les Genevois reprennent l'offensive.

C'est l'année suivante, le 30 mars 1590, qu'après une expédition manquée en janvier, que le Capitaine Lurbigny s'attaque au château avec 6 compagnies de fantassins, 2 de cavalerie et 6 pièces de canon. Le soir venu, le gros de la troupe regagne Genève laissant une demi-compagnie pour attendre les maçons chargés de détruire la forteresse. **Ainsi, semble-t-il, le château de Monthoux est définitivement détruit.**


Pourtant, entre l'armée combinée de France et de Genève et l'armée ducale, la grande bataille de cette guerre se déroule à Monthoux, le 12 mars 1591. Les Franco-Genévois, au nombre de 2500 fantassins et de 300 cavaliers, se sont avantageusement placés sur le sommet du coteau de Monthoux. Cette bataille indécise est considérée par chacune des armées comme une victoire. Une chose est sûre, c'est qu'elle marque bien la fin de ces conflits incessants. Et désormais, Genève ne combat plus pour occuper le Faucigny mais pour sauvegarder son indépendance qu'elle assure en repoussant l'Escalade de 1602.



SCARAMUZZINO SARL
Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales
☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr
www.scaramuzzino.fr

CARROSSERIE DELEVAL & FILS DELEVAL J. PASCAL & YANN
TOUTES MARQUES TOUTES ASSURANCES



carrosseriedeleval@wanadoo.fr 37 chemin des Erables - ZA
0033.4.50.39.39.00 - 0033.6.79.19.50.01 74100 VETRAZ MONTHOUX

Intermarché SUPER
Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

PARC DES ÉRABLES STATION 24h/24

HORAIRES D'OUVERTURE
du mardi au samedi 8 h 30 - 19 h 30 NON-STOP
Dimanche 8 h 30 - 12 h 30

DRIVE, Boulangerie-Pâtisserie, Laverie-Station de lavage, Location de véhicules, Billetterie Spectacles

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Epicerie



L'Effet Vrac

Eco-Responsable

L'Effet Vrac
09 77 91 94 29
Les Aquarelles, 2 Les Places
74100 VETRAZ-MONTHOUX
www.leffetvrac.fr

f i

horaires d'ouverture
Mardi-Vendredi : 9h-12h30/15h-19h
Samedi : 9h30-18h

TAXI DE LA COLLINE
Commune de stationnement : Vétraz-Monthoux

AEROPORTS GARES CLINIQUES HOPITAUX



TOUTES DISTANCES
Franck GARIN-LAUREL 06 81 83 45 44

Bernard Cocard
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 Impasse de la Râpe
74100 VETRAZ MONTHOUX

ZA de Findrol
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocard.bernard@gmail.com - www.bernard-cocard-peinture.fr

LA SCIENCE AU QUOTIDIEN



2022 est l'année du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur, qui a vu le jour le 27 décembre 1822 à Dole (Jura). Cet événement remarquable résonne particulièrement en cette période de pandémie due au Covid.

Chimiste de formation, Louis Pasteur est à l'origine des plus formidables révolutions scientifiques du XIX^e siècle, dans les domaines de la biologie, l'agriculture, la médecine ou encore l'hygiène. En commençant ses recherches sur la cristallographie, Louis Pasteur s'est engagé sur un chemin jalonné de découvertes qui l'ont conduit à la mise au point du vaccin contre la rage.

Louis Pasteur a commencé à travailler sur le virus de la rage en 1880. Après cinq années de travail, il se sentait prêt à appliquer les processus de vaccination, déjà testés avec succès pour d'autres maladies chez des animaux, à l'Homme.

Le matin du 6 juillet 1885, un garçon de neuf ans, Joseph Meister, venu d'Alsace et mordu quatorze fois par un chien enragé, donne l'occasion à Louis Pasteur de vaincre ses ultimes hésitations et de tester son traitement chez l'homme.

Louis Pasteur n'étant pas médecin, il confie au Docteur Grancher le soin d'inoculer à l'enfant le traitement. En 10 jours, Joseph Meister reçoit au total treize injections de moelles rabiques de moins en moins atténuées.



LABORATOIRE DE LOUIS PASTEUR, DANS SA MAISON D'ARBOIS, DANS LE JURAS.

Cette première vaccination est un succès : Joseph Meister ne développera jamais la rage et deviendra le premier être humain vacciné.

En septembre 1885, Jean-Baptiste Jupille, un jeune berger de 15 ans, se présente au laboratoire de la rue d'Ulm à Paris, profondément mordu par un chien enragé qui avait attaqué six autres petits bergers. Jean-Baptiste Jupille s'était jeté sur l'animal pour couvrir la fuite de ses camarades.

Louis Pasteur applique son traitement pour la seconde fois, avec le même succès et s'assure de faire connaître

cette histoire au monde entier. Bientôt, une multitude de « mordus » se présentent à l'École normale supérieure, venant de France et de l'étranger.

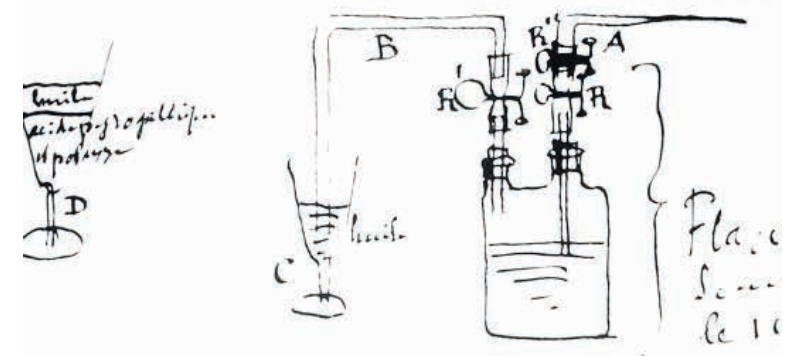
Face à cette affluence, Louis Pasteur décide de fonder un centre spécialement dédié à la vaccination contre la rage, qui soit également un centre de recherche et un centre d'enseignement. Trois ans plus tard, l'Institut Pasteur est inauguré.

L'œuvre pasteurienne atteint son ultime couronnement !

Chimiste et physicien de formation, connu pour avoir élaboré le vaccin contre la rage, Louis Pasteur a eu une vie riche d'autres découvertes, telles que la pasteurisation, une technique de conservation des aliments, contribuant à faire de lui l'un des plus grands scientifiques de l'histoire.

Plus d'info
www.pasteur2022.fr

Sources :
www.futura-sciences.com/sante/personnalites/medecine-louis-pasteur-407/
www.pasteur2022.fr/



FERMENTATION BUTYRIQUE, SCHÉMA DE LOUIS PASTEUR

POUR UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE RESPONSABLE

ECOWATT, VOTRE MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ

Dans un contexte marqué par un risque accru de tension sur le réseau électrique, RTE et l'ADEME ont créé Ecowatt afin de qualifier en temps réel le niveau de consommation d'électricité en France. En cas de tension sur le réseau et de risque de coupures, Ecowatt permet d'alerter les habitants, les entreprises et les collectivités en amont pour qu'ils s'organisent et adoptent les gestes efficaces permettant de diminuer leur consommation, contribuant ainsi au bon approvisionnement de tous en électricité.

RDV sur le site Internet www.monecowatt.fr pour suivre la météo de l'électricité!

Application mobile et alerte sms à partir du site www.monecowatt.fr



ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE: LE CHOIX DE PLUS DE SOBRIÉTÉ

Pour cette fin d'année, la municipalité a choisi de ne pas installer l'ensemble de ses illuminations afin de contribuer à réduire les consommations d'électricité. Cette décision fait écho à l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h00, effective depuis le mois de septembre.

La magie de Noël sera au rendez-vous :

- ▶ Le marché de Noël, vendredi 9 et samedi 10 décembre et le grand sapin du centre-bourg,
- ▶ Le sapin situé près de l'église sera éclairé à l'occasion du concert des Chœurs du Pays du Mont-Blanc, le 10 décembre, et le samedi 24 décembre.



À travers ce beau poème, la Vétrazienne Madeleine COVAS nous invite à l'observation des oiseaux peuplant nos jardins...

AU JARDIN EN HIVER

Un rouge-gorge solitaire
Hante la haie en célibataire
A-t-il si mauvais caractère
Cet esseulé fuyant ses congénères ?
Son jabot flamboyant pourtant
En fait un compagnon palpitant.

Dans le jardin dépouillé
Le malus est déshabillé
Et le houx a vu ses fruits
Disparaître sans bruit
Gobés en toute hâte
Par un merle acrobate.
Le pyracanthe aux grains dorés
Attire la pie délurée.
Une corneille au plumage moiré
Surveille cette gent emplumée.

Empreintes légères sur le sol gelé,
Gracieuses et frémissantes envolées,
Menues pattes pressées, becs affamés,
Chasse bruyante aux baies clairsemées,
Déliçats bruissements de plumes chatoyantes,
Ces survivants de l'hiver nous enchantent.

Madeleine COVAS, Vétrazienne

Le Cercle des Poètes Retrouvés vous donne rendez-vous à Vétraz-Monthoux le samedi 1^{er} avril 2023, pour le Printemps des Poètes.



L'AGENDA

Certains événements sont susceptibles d'être modifiés voire annulés en fonction du contexte sanitaire du moment.
Consultez l'agenda des événements de la commune sur www.vetraz-monthoux.fr

JANVIER 2023

SAMEDI 7

Galette des Rois
de l'UNC Alpes
section Vétraz-Monthoux
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

JEUDI 19
19H

Vœux de la Municipalité
à la population
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 21

Soirée dansante
des Ateliers Dansants de la Colline
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 21

Concert de l'An Neuf
en faveur de Passerelle Savoie-Béni
par Vétraz-Musique
ÉGLISE DE VÉTRAZ-MONTHOUX

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

La Frand'iole fête ses 50 ans !
Stage de danse
l'Assemblée Générale ordinaire
de la Farand'iole
PETITE SALLE COMMUNALE
CHEMIN DE L'ÉGLISE

FÉVRIER 2023

SAMEDI 5

Soirée théâtre d'improvisation
par les IMPRO PULSES
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 11

Loto
de l'US Vétraz
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

JEUDI 16

Assemblée Générale
de l'UNC Alpes
section Vétraz-Monthoux
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 18

Repas du Tour des Mémères
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

MARDI 28

Don du Sang organisé
par l'EFS (établissement français du sang)
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

MARS 2023

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5
CROP

par Scrapatouille 74
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 11

Soirée dansante
des Ateliers Dansants de la Colline
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

MERCREDI 15

Atelier du fil
par Fils et Patch
MAISON DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 18

Représentation théâtrale
par Imagine
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 25

Stage de la Saint Patrick
et soirée irlandaise
par la Farand'iole
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

Monsieur le Maire et le Conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023
et vous donnent rendez-vous
jeudi 19 janvier à 19h00.